60¢

LA LIBERTÉ

Volume 77 n° 42 Saint-Boniface, du 18 au 24 janvier 1991 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998



photo: Sylviane Lanthier

Les dernières fougères

Les dernières fougères, ce sont cinq religieuses passées de la vie du couvent à la vie en plus petite communauté dans une maison du Bas-du-fleuve. La pièce raconte les conflits intérieurs et les doutes de ces cinq femmes très différentes, ainsi que les liens qui existent entre elles. Les dernières fougères est présentée par le Cercle Molière et le Théâtre français de Toronto à la salle Pauline-Boutal jusqu'au 26 janvier.

Normand Hébert signe

Après avoir refusé pendant des semaines, le vétéran joueur de hockey s'est joint aux Canadiens de Saint-Pierre tout juste avant l'heure limite fixée par la Ligue Hanover-Taché. **Page 12.**

Officiellement bilingue

Le Village de Saint-Claude a posé le geste, contrairement à Sainte-Anne la semaine dernière. Il y a toutefois une surprise: se déclarer officiellement bilingue n'entraîne aucune obligation légale. **Page 3.**

Lire aussi l'enquête de Karine Beaudette, de retour à La Liberté, sur l'évolution du bilinguisme officiel à La Broquerie, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Pierre-Jolys. **Page 17.**

Le conflit perdure

Les infirmières sont toujours à l'extérieur des hôpitaux. Nous vous proposons un tour d'horizon sur ce qui se passe dans les régions. Et nous nous sommes aussi demandés ce qu'est un service essentiel. **Page 6.**

Le Festival s'en vient

Trois semaines avant la grande fête hivernale des Franco-Manitobains, un premier menu pour vous mettre l'eau à la bouche. **Page 7.**

Besoin de réserve

À Laurier, la Caisse populaire aura de la difficulté à atteindre l'objectif de 5% de l'actif pour 1992. Laurent Gimenez explique pourquoi. **Page 5.**

Citation de la semaine

«Nous, on va moins en Floride et plus au Manitoba!»

Georges Le Gal, un Franco-Manitobain devenu Québécois, dans la chronique Gens d'ici. **Page 13.**

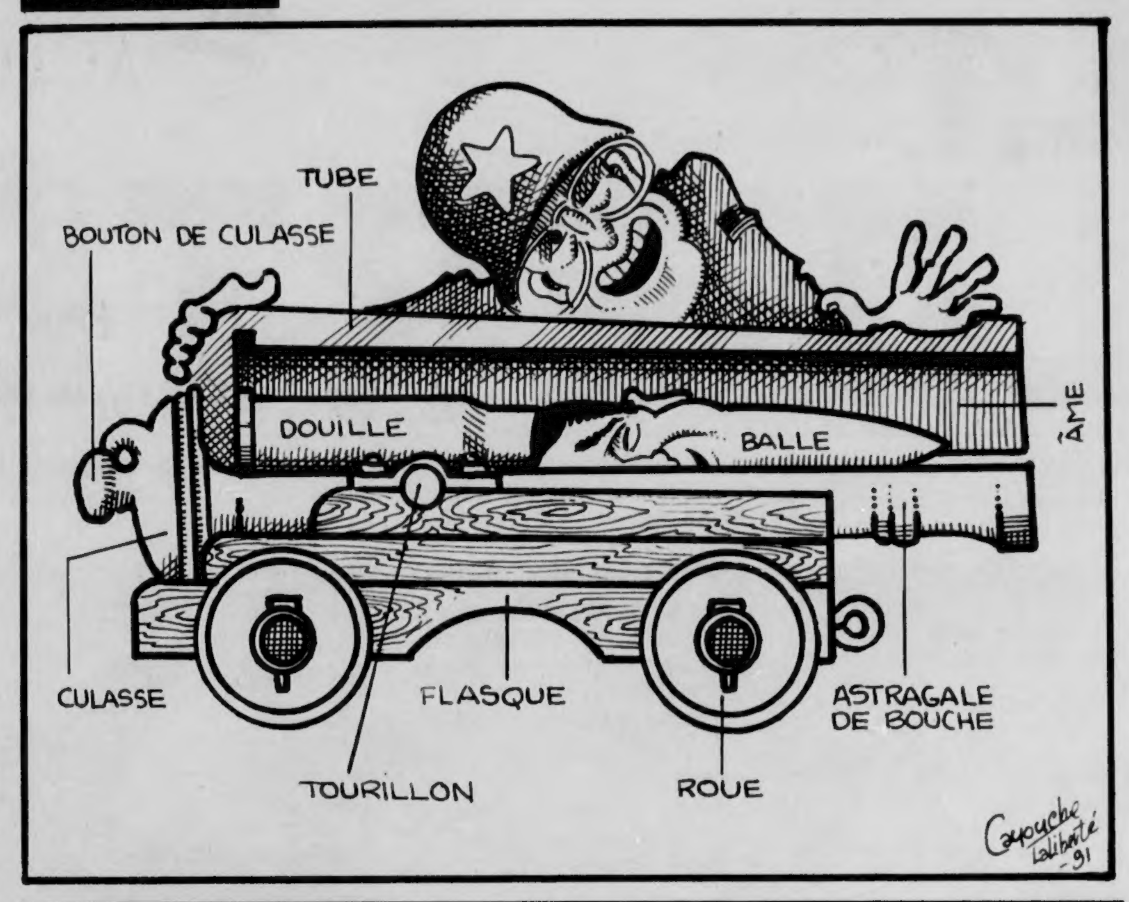


photo: Karine Beaudette

De retour du Golfe

Au moment où le conflit risque de faire rage au Moyen-Orient, nous vous présentons deux témoignages de militaires canadiens. Le capitaine Bruno Arès (notre photo) est pilote d'avion Hercules. Le marin Paul Avanthay a passé quatre mois et demi là-bas. Page 13.

CAYOUCHE



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ, Karine BEAUDETTE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

SOMMAIRE

ACTUEL


Monica Hacault. Page 10.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Olivier Poirier-LeRoy. Page 11.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Une reprise de l'habitation?

Manitoba - L'ensemble des mises en chantier a doublé en décembre 1990, comparativement à la même époque l'an dernier, selon des statistiques de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Toutefois, les niveaux d'activités dans les centres urbains de la province qui sont demeurés inchangés par rapport à novembre accusent une diminution de 52% au cours des trois derniers mois de l'année.

A Winnipeg, les mises en chantier ont chuté de 53% au quatrième trimestre par rapport à l'an dernier. La construction de logements individuels a baissé de 45%. Dans cette catégorie, on a enregistré 1 905 mises en chantier, la première fois que le nombre est inférieur à 2 000 depuis 1982. Ailleurs en province, la construction de logements individuels a baissé à Brandon et Portage-La-Prairie, et augmenté à Selkirk et Thompson. Pour les logements collectifs, la baisse provinciale a été de 70% en 1990.

Au tour de l'Ontario

Toronto - Le gouvernement ontarien s'est donné une commission constitutionnelle qui fera la tournée de la province au cours du mois de février. Un rapport intérimaire est attendu le 21 mars. Un rapport plus étoffé sera présenté fin juin.

L'Ontario est la sixième province à se doter d'une telle commission, les autres étant le Québec (Bélanger-Campeau), le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Le Forum fédéral des citoyens, présidé par Keith Spicer, a aussi commencé ses travaux dans les Maritimes. (APF)

Sauce ontarienne

Ottawa - Un mois après les compressions budgétaires et la fermeture de sa station à Toronto, Radio-Canada restructure le bulletin de nouvelles produit à Ottawa pour l'Ontario français. Les journalistes de Timmins, Sudbury, Windsor et Toronto participeront maintenant au bulletin de nouvelles de 17h30, qui sera dorénavant d'une durée d'une heure alors que la station française de Toronto n'offrait qu'une demi-heure. La station d'Ottawa a d'autre part commencé à retirer, aux heures de grande écoute, la publicité des commerçants de l'Outaouais québécois, une région également desservie par Ottawa. (APF)

Première médaille

Ottawa - Raymond Lemieux, originaire de Lac La Biche en Alberta, a reçu la première Médaille d'or en sciences et en génie le 15 janvier. On lui doit dès 1953 la première synthèse complète de la saccharose, ce substitut du sucre. Il a reçu le Prix scientifique international en 1990, à l'âge de 70 ans. (APF)

ACTUEL

Le 4e village au Manitoba

Saint-Claude devient officiellement bilingue

Les conseillers municipaux de Saint-Claude ont décidé à l'unanimité de déclarer le village officiellement bilingue lors de leur réunion du 15 janvier.

Saint-Claude devient donc le quatrième village officiellement bilingue du Manitoba après Saint-Pierre-Jolys, Notre-Dame-de-Lourdes et La Broquerie.

Le maire de Saint-Claude, Roger Chapellaz, explique que «le village a toujours été bilingue et on a pensé que c'était le temps de mettre ça sur papier.»

Le conseil municipal adoptera prochainement un arrêté sur les services à offrir dans le cadre du nouveau statut de bilinguisme. Roger Chapellaz estime qu'il n'y aura «pas vraiment de coûts supplémentaires», car «le système était déjà bien en place» et les améliorations «vont se faire avec le temps.»

Le maire de Saint-Claude ajoute qu'il n'a «aucune idée» de la raison pour laquelle le village de Sainte-Anne-des-Chênes a jusqu'à présent refusé de se déclarer officiellement bilingue. «Tant qu'on porte le mot bilingue, le monde de Saint-Claude est en faveur, autant les Anglais que les Français», conclut-il.

Laurent GIMENEZ

Le bilinguisme n'entraîne aucune obligation légale

Selon le juriste Richard Chartier, se déclarer officiellement bilingue n'entraîne absolument aucune obligation légale pour un village ou une municipalité.

«Les municipalités sont des créatures de la Loi sur les municipalités du Manitoba qui ne dit rien sur les questions de langue, sauf la partie III de la ville de Winnipeg», explique Richard Chartier.


Richard Chartier

«Autrement dit, si une municipalité se déclare officiellement bilingue mais n'adopte aucun arrêté sur les services, les citoyens n'ont aucun recours juridique contre cette municipalité.»

L.G.

PRÉCIEUX-SANG

Des places libres au Mini-Franco-Fun

Il y a présentement des places libres au sein du groupe du mardi du Mini-Franco-Fun, un groupe de jeux pour les enfants d'âge préscolaire d'expression française.

Le groupe offre aux parents et enfants l'occasion de se rencontrer une fois par semaine, soit le mardi ou le mercredi de 9 h 15 à 11 h 15.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Andrée Chénier au 233-0494.

Y.C.

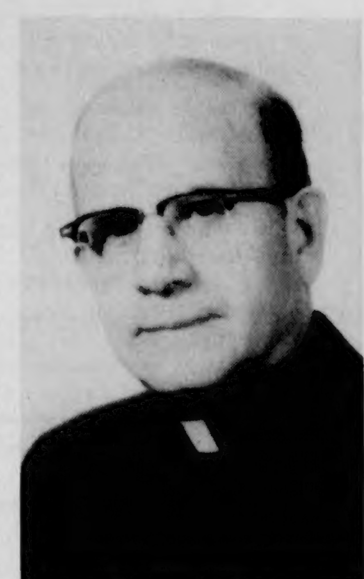
Mgr Aimé Decosse

Un homme de culture et d'action

«Un homme intègre, d'une délicatesse formidable, toujours ouvert sur le nouveau. Il ne cessait jamais d'apprendre.»

Tel est le souvenir que Mgr Roland Bélanger, chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface, conserve de Mgr Aimé Decosse, l'évêque émérite de Gravelbourg décédé le 8 janvier dernier à Saint-Boniface.

Roland Bélanger a fait la connaissance d'Aimé Decosse au Grand Séminaire de Saint-Boniface en 1949. «C'était un intellectuel, un érudit. Il avait pris des cours d'hébreu afin de pouvoir mieux nous renseigner sur l'Écriture Sainte. Il parlait aussi l'allemand et le polonais.»


Mgr Decosse en 1974.

Des cours à 70 ans

Né à Somerset en 1903, Aimé Decosse fut ordonné prêtre en 1926 après avoir obtenu un doctorat en théologie de l'Université Laval. Curé fondateur de la paroisse de Treherne en 1944, supérieur du Grand Séminaire de Saint-Boniface de 1948 à 1954, il fut nommé évêque de Gravelbourg le 26 janvier 1954.

Lorsque son épiscopat prit fin, en 1973, Mgr Decosse refusa de se morfondre dans une retraite dorée, comme le rappelle Mgr Bélanger. «Il a entrepris de rouvrir le tribunal matrimonial diocésain. Pour cela, il était allé suivre des cours à Ottawa, à 70 ans. Aujourd'hui, le tribunal fonctionne à plein temps, avec cinq personnes.»

«Jusqu'à la fin, il allait en paroisse pour aider à faire du ministère dominical. Au mois de septembre encore, il s'était dit prêt à aller célébrer des messes. C'est un homme qui ne s'est jamais laissé aller avec l'âge.»

Laurent GIMENEZ

ÉDITORIAL

Questions de guerre

On pourra verser toutes les larmes qu'on voudra sur le conflit dans le golfe Persique, il reste que nous devrons faire face à la musique qui s'en vient, malgré un désir apparent des Canadiens de ne pas s'impliquer dans cette guerre.

Personne n'a totalement raison dans une guerre, surtout que l'objectif n'est pas clair dans le cas qui nous préoccupe. Il y a ainsi un certain nombre de données troublantes auxquelles il faudra songer une fois que ce conflit sera terminé d'ici peu, espérons-le, et dans la paix, si possible.

D'abord, l'éternelle présence envahissante des Américains et le rôle qu'ils jouent dans l'ordre économique mondial depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les Américains n'ont pas les mains propres au Moyen-Orient. Plusieurs les accusent de vouloir maintenir leurs sources de pétrole à bon marché.

Ensuite, le déséquilibre qui semble exister non seulement dans cette région du Monde, mais aussi ailleurs. Saddam Hussein se prend ainsi pour un Robin des Bois, à tort ou à raison. Il n'est pas évident que ses motifs soient nobles. La guerre contre l'Iran lui a coûté cher et il a besoin de plus de revenus du pétrole. Et le territoire qu'il revendique, le Koweït, ne lui appartient pas nécessairement.

L'attitude des Américains à l'égard de Saddam Hussein est plutôt intéressante. Il paraît que pas plus tard que l'an dernier, ils ne le détestaient pas à ce point. La situation a beaucoup changé et il faut dire que le président de l'Irak n'a pas facilité les choses!

En poussant les Nations Unies à la guerre, les Américains cherchent-ils à cacher quelque chose ou à réduire au silence un vrai indésirable pour le Monde? Ou à ne pas régler un autre éternel problème, celui de la Palestine?

Toutes ces questions sont bien théoriques à l'heure où les bombes vont commencer à voler au-dessus des têtes des nations arabes et, peut-être, au-dessus de nos têtes.

Les États-Unis et leurs alliés, dont le Canada, comptent sur une attaque rapide et décisive avec, j'imagine qu'ils y pensent, une hécatombe réduite. Qu'arrivera-t-il si le plan tracé déraille? Allons-nous revivre une autre grande guerre de plusieurs années?

Pourquoi est-il toujours aussi difficile que la paix prédomine? L'appât du gain et le quête du pouvoir semblent toujours au centre de ces conflits meurtriers.

À l'heure où le Monde semble vouloir se placer à nouveau dans la ligne de tir, le Canada doit prendre ses responsabilités si un nombre suffisant de pays sont convaincus qu'il s'agit de la marche à suivre.

Mais le Canada et les Canadiens doivent aussi garder toute leur lucidité devant la situation. L'adversaire est peut-être brutal et irresponsable, mais nous ne devons pas rester insensible devant les pertes inutiles que nous allons aussi causer. Ou devant nos soi-disant alliés.

Yves CHARTRAND

passé / PRÉSENT

Yves Chartrand

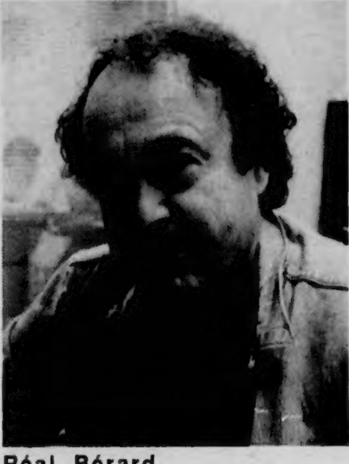
Réal Bérard: l'année du communicateur manuel

Réal Bérard sera le représentant (1) du Manitoba au concours du "Communicateur de l'année - scène communautaire" organisé par l'Association de la presse francophone dans le cadre d'un colloque qui se tiendra à Ottawa du 21 au 23 février 1991.

Déjà artiste-peintre, sculpteur sur neige, illustrateur de livre et caricaturiste, Réal Bérard a atteint un sommet dans sa carrière en 1990 avec le lancement du film d'animation Jours de plaine et sa présentation au festival de Cannes par l'Office national du film (ONF).

Le film a connu un impact tel au Manitoba que les dessins du natif de Saint-Pierre-Jolys servent maintenant à ramasser des fonds pour le développement du Collège universitaire de Saint-Boniface. De nombreux francophones veulent avoir un "Bérard pour la vie" en raison de la fierté qu'inspire chaque dessin sur la plaine.

Réal Bérard est également un personnage en soi, une figure bien connue pour son franc-parler, notamment par l'entremise de Cayouche qu'on retrouve dans La Liberté depuis de nombreuses années.



Réal Bérard.

Fidèle à ses racines, Réal Bérard a toujours beaucoup fait parler la plaine et ses compatriotes grâce à ses oeuvres. Le film Jours de plaine en est l'exemple ultime.

Pour toutes ses réalisations, Réal Bérard a d'ailleurs reçu en novembre 1990 un prix Riel décerné par la Société franco-manitobaine (SFM).



Par la même occasion, La Liberté a proposé le nom de Georges Forest, à titre posthume, comme candidat au titre de Communicateur de l'année - scène nationale. Il n'y a aucun doute qu'il est une personne dont l'action a eu d'importantes répercussions pour l'ensemble des communautés francophones minoritaires, un des critères de candidature.

(1) D'autres personnes auxquelles nous avons songé pour le titre: Janine Tougas, l'âme des Petites Oreilles, et Émile Hacault, pour son travail à l'établissement de la radio communautaire et de radios scolaires.

LETTRES

La même compassion pour les Américains

M. le Rédacteur,

Mes critiques des politiques américaines sont souvent interprétées comme étant dirigées contre les individus même. Je vous assure que j'ai pour l'individu américain la même compassion que j'ai envers le pauvre Canadien, surtout depuis la gérance conservatrice aux affaires économiques nationales. La propagande américaine aimerait nous faire croire que l'individu aux États-Unis jouit d'un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple tandis que la vérité, les faits, nous démontrent à tous les jours que les Américains sont gouvernés par leurs politiciens subventionnés par leurs corporations, pour leurs propres intérêts. Les milliers de pauvres dans chaque grande ville qui sont forcés de vivre dans les rues ou de prendre abri dans leurs métros, me rappelle l'auteur français qui, se moquant de la nouvelle démocratie nous dit que «les lois en France s'appliquent aussi bien aux riches qu'aux pauvres... eux aussi peuvent se réfugier sous les ponts de Paris». Combien d'Américains, affligées d'une maladie grave, essayent de s'établir au Canada pour pouvoir recevoir les traitements requis qu'ils ne peuvent pas financer dans leur propre pays?

Les grosses entreprises américaines ne se contentent pas d'exploiter seulement leurs gens, mais elles sont actives à travers le monde et ne se gênent pas de nommer avec l'aide des forces militaires si celles-ci sont requises, des dictateurs dans plusieurs pays. Vous pouvez obtenir par la poste un jeu de cartes publié à Forestville en Californie, intitulé «Friendly Dictators, featuring 36 of America's most embarassing allies».

Si, en dépensant des milliards pour se faire ré-élire, les conservateurs réussissent, nous aussi seront fermement embarqués sur la route anti-démocratique..., Bonjour America!

P.S. Nos «savants» se cassent la tête pour développer une manière de rendre nos politiciens plus responsables aux électeurs. Pour moi la solution est très simple. Qu'aucun politicien se qualifie pour une pension à moins d'avoir servi un minimum de trois termes. Je suis sûr qu'ils visiteraient beaucoup plus souvent leurs électeurs et qu'ils seraient plus sensibles à nos besoins!

P.E. Gauthier
Lorette
Le 7 janvier 1991

Une faiblesse francophone héritée de nos conquérants

Monsieur le rédacteur,

J'aimerais partager mon impression au sujet de la disparition du coin réservé à la chronique de Claude Blanchette dans notre journal.

Il me paraît tout à fait curieux qu'on ait pu détruire une bonne chose aussi facilement et aussi rapidement. C'est comme si dès qu'un des nôtres devient compétent, aime ce qu'il fait et rend un service apprécié, il est temps de lui enlever sa «colonne». Ça semble révéler encore une fois la faiblesse francophone mignonne que nous avons héritée sans doute de nos conquérants: «Divide and conquer», la mentalité minoritaire de vaincus à perpétuité. Peut-on alors s'étonner si de moins en moins de nos gens se sentent chez eux parmi les leurs?

Je suis convaincu que si notre journal apprenait à faire de la place pour plus de bonnes choses et pour plus de personnes de chez nous, il refléterait alors le visage d'une race fière, épanouie et heureuse.

Sincèrement,

Gédéon Trudeau, prêtre
Saint-Boniface
Le 3 janvier 1991

NDLR: Voir note de la rédaction en page 18.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bienvenue à Alex Richard **Simpson** né le 22 décembre 1990, fils de Dave et Angèle (née Vermette) Simpson, petit frère de Ashley.

Les grands-parents sont: Maurice et Emma (née Courcelles) Vermette d'Aubigny et Bert et Nancy (née Cleem) Simpson de Dominion City.

Les arrière-grands-parents sont: Jean et Ange-Emma (née Clément) Vermette de Saint-Jean-Baptiste et Earle et Catherine (née McCormick) Simpson de Dominion City.

Quel beau cadeau de Noël pour la famille!

Avis aux abonnés retardataires

Depuis le 1er janvier 1991, la loi fédérale nous oblige à facturer la TPS de 7% sur tout abonnement ou réabonnement à La Liberté. Nous avons placé des pages de publicité à cet effet dans les numéros du 19 octobre, du 2 novembre, ainsi que des 7, 14 et 21 décembre 1990.

Les personnes qui ont reçu leur enveloppe de renouvellement au début des mois de novembre et de décembre doivent, depuis le 1er janvier 1991, ajouter le montant de la TPS. Malheureusement, c'est la loi!

Tout renouvellement qui ne comprendra pas la TPS sera automatiquement réduit pour une durée correspondante à la valeur de la taxe afin de nous permettre de rencontrer nos obligations légales.

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Laurier

Objectif 1991: augmenter la réserve

L'augmentation de la réserve demeure la priorité pour la Caisse populaire de Laurier, dont l'assemblée annuelle s'est déroulée le 10 janvier en présence de 31 membres.

La Caisse populaire avait adopté l'année dernière un nouveau règlement obligeant les membres à acheter un minimum de cinq parts (25$) au lieu d'une seulement.

Cette initiative a permis de générer 9 500$ supplémentaires qui ont été versés dans la réserve, de même que les 9 482$ de profits réalisés l'année dernière.

Malgré ces ajouts, le pourcentage de la réserve par rapport à l'actif a baissé en 1990, tombant à 1,08% alors que le gouvernement préconise d'atteindre 5% en 1992.

La directrice de la Caisse, Shirley Delaurier, précise cependant que si l'on tient compte des parts des membres (11 845$), le pourcentage de la réserve s'élève à 1,4% de l'actif. Quoi qu'il en soit, elle écarte totalement la possibilité d'atteindre les 5% d'ici deux ans.


Shirley Delaurier, directrice de la Caisse populaire de Laurier.

La baisse relative de la réserve est essentiellement due à l'augmentation spectaculaire de l'actif (+35%). Les rabais d'intérêt consentis par le gouvernement aux agriculteurs ont en effet encouragé ceux-ci à emprunter de l'argent qu'ils ont souvent placés dans des dépôts à terme afin de réaliser un bénéfice.

Résultat: une hausse de 35% des dépôts et de l'actif, qui autorise Shirley Delaurier à qualifier de «très bonne» l'année 1990.

L'objectif prioritaire pour 1991 demeure l'augmentation de la réserve. Les meilleurs espoirs sont permis car il ne semble pas que l'actif augmente beaucoup cette année.

De plus, Shirley Delaurier est déterminée à économiser au maximum. Ainsi a-t-on décidé, «en accord avec les membres», de ne pas organiser de manifestation spéciale à l'occasion du 50e anniversaire de la Caisse au mois de juillet.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire de Laurier reste inchangé. Francis Péloquin et Michel Verhaeghe ont été réélus. Les autres membres sont: Jo-Ann Van Humbeck, Mark Therrien et Francis Gamache.

Laurent GIMENEZ

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:	
1990: 4 056 606$ (+35%)	1989: 3 009 011$
Bénéfices nets après impôts:	
1990: 9 482$ (-1,5%)	1989: 9 634$
Montant de la réserve:	
43 992$, soit 1,08% de l'actif (1,15% en 1989)	
Dépôts:	
1990: 3 985 787$ (+35%)	1989: 2 954 936$
Prêts:	
1990: 2 540 568$ (+23%)	1989: 2 065 227
Nombre de membres:	
1990: 493 (après fermeture des comptes inactifs)	1989: 505

La province met sur pied un Groupe de travail sur la Constitution

Dix jours pour sonder les Manitobains

Le président de la Société franco-manitobaine «encourage les organismes francophones et les individus» à participer aux futures audiences publiques du tout nouveau Groupe de travail manitobain sur la Constitution (1).


Jean Friesen

Raymond Bisson ajoute que la SFM «effectuera probablement une présentation» (la décision finale devait être prise mercredi 16 janvier). Quant aux autres organismes franco-manitobains, il ne se sont pas encore manifestés, comme l'indique Kathleen Mico, recherchiste pour le Groupe de travail. Elle précise que tout est prévu pour assurer une traduction simultanée des présentations en français.

Le Groupe de travail, présidé par Wally Fox-Decent, est composé de six députés des trois partis élus à l'Assemblée législative (2). Sa tâche consistera à


Jim Carr

«recueillir les opinions des Manitobains au sujet de l'avenir du Canada, de ses peuples, de ses provinces et de ses régions, et leurs suggestions sur les points prioritaires pour la réforme constitutionnelle».

Il est prévu que le Groupe de travail publiera un bref rapport intérimaire avant la fin du mois de mars, suivi d'un rapport plus détaillé un peu plus tard dans l'année.

Les personnes et organisations qui souhaitent présenter des mémoires doivent s'inscrire au moins deux jours ouvrables avant le début de l'audience désirée, en téléphonant au 945-1658 (les appels à frais virés sont acceptés) ou en écrivant au Groupe de travail manitobain sur la Constitution, 405, rue Broadway, 4e étage, Winnipeg, Manitoba, R3C 3L6.

Les mémoires, qui peuvent être présentés oralement ou par écrit, ne doivent pas dépasser 20 minutes et les membres du Groupe de travail pourront poser des questions pendant 10 minutes après la présentation.

Pour toute information supplémentaire, on peut appeler le 945-3744 ou, sans frais, le 1-800-282-8060.

Laurent GIMENEZ

(1) Voici la liste des audiences prévues: le 31 janvier à Dauphin; le 1er février à Brandon, gymnase du Assiniboine Community College; le 2 février à Winnipeg, Palais législatif, salle 255; le 4 février à Thompson, Westwood School; le 5 février à Le Pas, The Pas Friendship Centre; le 7 février à Winnipeg; les 8 et 9 février à Winnipeg, Palais législatif, salle 255. Des séances se tiendront normalement le matin, l'après-midi et dans la soirée.

(2) Pour le gouvernement: Jim McCrae, ministre de la Justice, Darren Praznik, ministre du Travail, et Shirley Render (Saint-Vital); pour le Nouveau parti démocratique: Oscar Lathlin et Jean Friesen; pour le Parti libéral: Jim Carr.

PROVINCE

Relance du couple

Une session de relance du couple se tient les 18 et 19 janvier au Service de conseiller, situé au 261, rue Des Meurons à Saint-Boniface.

Le thème est Today's Marriage - The six stages. L'animateur est le conseiller matrimonial Gilles Beaudry. Information/inscription: 237-8295.

Consultation dans les communautés par la FPCP

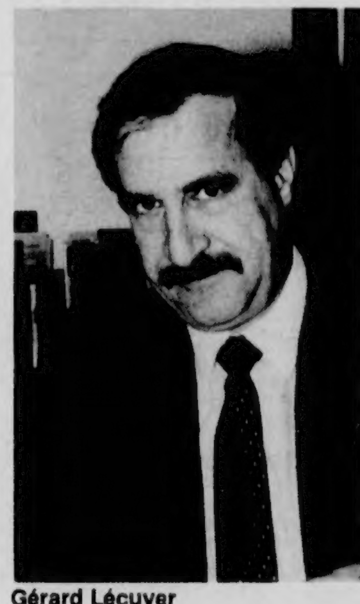
La gestion scolaire touche directement les parents

D'ici la fin du mois de janvier, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) aura rencontré les conseils administratifs de tous les comités de parents de communautés où il y a un programme d'enseignement en français.

«Ce sont des rencontres préliminaires portant sur la gestion scolaire en vue de préparer les réunions publiques qui auront lieu à partir du début février, précise Gérard Lécuyer, directeur de la FPCP.

Selon lui, «le but des rencontres est, avant tout, d'informer et de sensibiliser les gens au sujet de la gestion scolaire. Ce sont deux mots qu'on entend souvent, mais qui ne sont pas clairs et portent à confusion.»

«Un deuxième volet de ces visites, c'est la consultation, continue Gérard Lécuyer. On veut recueillir les préoccupations, les suggestions, les commentaires, les attentes des parents. Ceci va nous permettre de construire des réunions publiques faites sur mesure pour les communautés, en tenant compte de leurs particularités.»


Gérard Lécuyer

Ces rencontres avec les parents aboutiront à un rapport déposé devant le Groupe de travail Gallant et présenté à l'assemblée annuelle de la FPCP au début avril.

Entre autres, la FPCP s'est rendue à Saint-Pierre-Jolys, à Sainte-Agathe et à La Broquerie. «On reçoit beaucoup de commentaires constructifs pour préparer les réunions publiques, beaucoup de bon feedback, remarque Gérard Lécuyer. Les gens sont très receptifs. Ils veulent recevoir de l'information.»

«Je pense qu'il y a beaucoup de parents qui vont participer aux réunions publiques. La gestion scolaire, c'est un fait qui s'en vient et ça les touche directement. Il faut qu'ils sachent de quoi il s'agit. Et il faudrait qu'ils se dérangent pour aller à la réunion qui va se passer chez eux», signale Gérard Lécuyer.

Karine BEAUDETTE

Les services essentiels dans le domaine de la santé

Un concept qui n'est pas clair

Dans le domaine de la santé, on ne déclare pas la grève n'importe comment. Il faut aussi assurer ce qu'on appelle les services essentiels. Mais qu'est-ce qu'un service essentiel? Qui décide ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas?

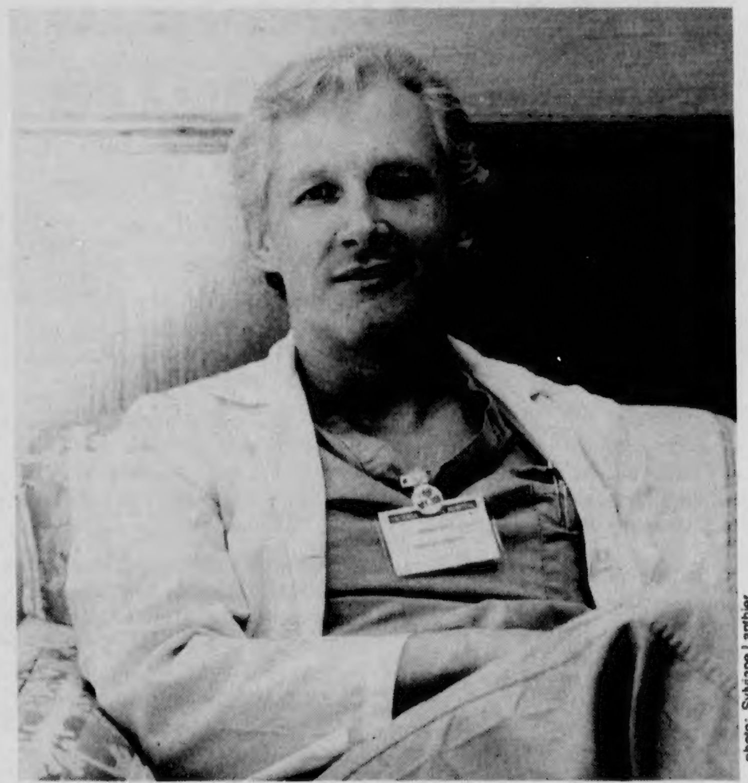
Au Manitoba, une entente provinciale définit les grands paramètres des services essentiels, mais chaque établissement de santé doit les négocier avec le syndicat des infirmières local. Pour Bernard Blais, directeur de l'hôpital général Victoria, cette façon de fonctionner est loin de faire ses preuves.

«Le problème, dit-il, c'est de déterminer ce qu'est un service essentiel. L'entente n'est pas assez claire là-dessus. Par exemple, on peut dire que l'oncologie est essentielle, ou que la chirurgie pour cancéreux et les soins intensifs qui suivent l'opération sont des services essentiels. Mais une fois sur l'étage, le patient qui sort des soins intensifs a encore besoin de beaucoup de soins. Avec cinq infirmières par étage, sommes-nous en mesure d'assurer des soins essentiels à ce patient?»

Depuis le début de la grève, l'hôpital Victoria fonctionne avec environ 20% de ses effectifs infirmiers (1). Les services essentiels sont assurés par 27 infirmières par tranche de 24 heures, qui se partagent l'urgence, les soins intensifs, la salle d'accouchement et l'oncologie. Bernard Blais spécifie que des infirmières additionnelles peuvent être demandées lorsqu'il y a surcharge, ce qui est souvent le cas, si bien qu'il estime plutôt à 54 le nombre d'infirmières/24 heures dans ces départements.

Trois des cinq étages ont été fermés: la maternité, la psychiatrie et le plancher chirurgical. La vingtaine d'infirmières gestionnaires (donc non syndiquées) de l'hôpital s'occupent des deux unités de soins qui restent: les cas de chirurgie et d'obstétrique étant regroupés sur un étage, les malades chroniques et psychiatrisés sur un autre.

Le jour, soit de 7h à 19h, cinq infirmières s'occupent de 60 patients sur chaque étage. La nuit elles sont quatre par étage. En temps normal, le ratio de jour est de 12 infirmières pour 60 patients. Pour suffire à la tâche, les gestionnaires et directeurs de services se sont métamorphosés en préposés. On leur a d'abord donné un certain entraînement, qui les a préparés à faire les lits, donner les bains, changer les couches, nourrir les patients. Bernard Blais lui-même n'échappe pas à la règle!


photo: Sylviane Lanthier

Bernard Blais, directeur de l'hôpital Victoria: «Il y a deux jours, on a demandé au syndicat deux infirmières supplémentaires pour accompagner des patients qui devaient aller dans d'autres hôpitaux pour subir des tests spécialisés. Le syndicat a refusé, puis a dit oui aujourd'hui.» Le problème: qui décide qu'un service est essentiel?

Les administrateurs ont commencé à préparer la grève une semaine avant qu'elle ne soit déclenchée. Mais personne n'avait une véritable expérience des effets d'une grève. «Quand on a négocié avec le syndicat, on était dans le vague, explique Bernard Blais. On a signé des ententes sur les services essentiels sans savoir ce que serait l'impact d'une grève», et donc sans connaître les véritables besoins en terme de services à assurer.

L'administration d'un hôpital peut demander au syndicat des infirmières supplémentaires, mais le syndicat peut refuser. La direction a alors recours à l'arbitrage: chaque partie envoie deux délégués à la table et avec l'arbitre, ils rendent une décision.

L'hôpital Victoria a eu recours à l'arbitrage et a perdu: «L'arbitre, c'est une troisième partie qui décide sur la base de l'entente préalable, pas sur une base médicale», en conclut Bernard Blais, qui constate aussi que selon les règles actuelles, «la définition des services essentiels est hors du contrôle des administrateurs, on est donc obligés de toujours discuter avec les infirmières.»

Il souhaite donc que les directives gouvernementales qui dictent actuellement les règles du jeu soient clarifiées, et qu'on sache plus précisément ce qui est considéré essentiel dans chaque département.

Sylviane LANTHIER

(1) L'hôpital embauche 426 infirmières à temps complet et partiel, ce qui donne un total de 356 équivalents temps complet.

Les effets de la grève des infirmières en région

Des admissions limitées et des longues heures

Une certaine impatience de voir la grève se terminer règne dans les hôpitaux ruraux dont les infirmières sont syndiquées. Pour les autres hôpitaux, la grève ne change rien à la routine.

Centre médico-social de Salaberry (Saint-Pierre-Jolys):

André Rémillard, directeur du centre médico-social, indique: «La grève ne nous affecte pas. Les gardes-malades ne sont pas dans le syndicat. Avant que je sois ici, le syndicat avait approché les gardes-malades mais elles n'ont pas voulu participer.»

Tout fonctionne comme en temps normal dans l'hôpital de 16 lits de Saint-Pierre-Jolys et dans le Foyer (16 lits aussi) où travaillent 19 infirmières.

Hôpital de Sainte-Rose-du-Lac:

À Sainte-Rose, c'est tout le contraire. «La grève nous affecte assez sérieusement, fait savoir Arthur Milette, directeur exécutif de l'hôpital. De 50 infirmières, nous avons diminué à deux, les deux seules qui ne sont pas syndiquées.»

L'hôpital de 68 lits essaye de réduire le nombre de patients à 20 par jour. «Pour le soir et la nuit (de 16h à 8h), nous avons négocié une entente de services essentiels et il y a une infirmière 24 heures par jour dans la salle d'urgence. Des bénévoles viennent soigner leurs malades aussi le soir.»



André Rémillard.

Le jour, les chefs de départements et les gens de l'administration aident à nourrir les patients, à faire les lits et donner les bains. «J'espère que la grève ne dure pas trop longtemps. Ça commence à être long. Personne ne gagne dans une situation de grève et ça fait mal à tout le monde», continue Arthur Milette.

«Les infirmières qui marchent sont très professionnelles dans leur attitude. Tout devrait bien se régler. Je l'espère parce qu'il faut continuer à travailler avec ces gens-là et eux avec nous.»

Hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes:

«Tout fonctionne comme normal, précise Paul-Guy Lavack, directeur de l'hôpital de 21 lits. La grève ne nous affecte pas du tout en ce moment.»

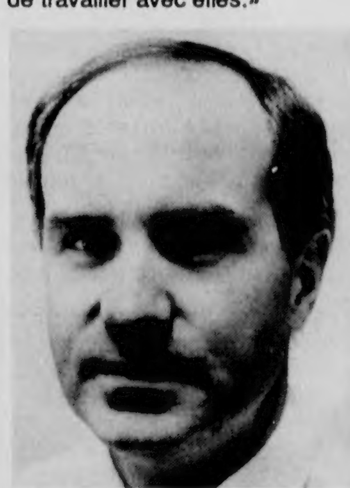


Paul-Guy Lavack.

«Les 21 gardes-malades ne sont pas dans l'union. Elles l'étaient il y a plusieurs années mais elles ont demandé de laisser le syndicat quelques années passées.»

Hôpital de Saint-Claude:

Evelyne Demas, administratrice, constate: «Non, les effets ne sont pas trop majeurs. Les gardes-malades sont dans le syndicat depuis au moins dix ans. Elles offrent encore les services essentiels. C'est agréable de travailler avec elles.»



René Comte.

«Même si on a la coopération des gardes-malades, j'espère que la grève se termine. Les gens de mon bureau doivent travailler sur le plancher. Les heures sont longues et on s'en vient tous pas mal fatigués. On ne peut pas embaucher d'aide supplémentaire, mais on demande aux familles de s'occuper de leurs malades.»

«On s'arrange quand même assez bien, remarque Evelyne Demas. On limite autant que possible les admissions.» L'Hôpital de Saint-Claude a une capacité de 12 lits et environ 20 infirmières à temps partiel et à temps complet font la grève.

Hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes:

«Oui, le personnel de l'hôpital (12 à 15 personnes) fait partie du syndicat, explique René Comte, directeur général de l'hôpital. On a négocié avec eux une entente de services essentiels pour le soir et la nuit.»

«Le jour, l'administration est davantage impliquée pour offrir les soins non-essentiels, continue René Comte. Ceux qui ne sont pas syndiqués sont occupés à faire ce que font normalement les garde-malades. Ça fait des journées de 12 heures.»

«Il faut admettre qu'on a maintenu de très bonnes relations avec l'union. On a limité les admissions (capacité de 10 lits). Le public est avisé de la situation et nous avons leur collaboration. Il n'y a pas de problèmes majeurs, mais on espère que les négociations se terminent le plus tôt possible.»

Karine BEAUDETTE

La pause... livres

Les champs d'honneur

Jean Rouaud

Vendeur de journaux à Paris, Jean Rouaud a obtenu le prix Goncourt 1990 pour ce premier roman nostalgique qui évoque la vie d'une famille de province. L'écrivain tempère son pessimisme par l'ironie tendre avec laquelle il trace le portrait des personnages, comme ce grand-père fantasque et cette tante mystique. Seules la mort et la guerre lui arrachent des mots de colère. À lire pour l'écriture à la fois précise et ouvragée.

L.G.



Il restera toujours le Nebraska

Nathalie Petrowski

La journaliste Nathalie Petrowski a une façon de raconter la vie en noir pour qu'on en rie. Son personnage principal, Alice Malenfant, est cynique, révoltée. Armée d'un sens de l'humour tordu, elle raconte sa vie à partir de sa naissance jusqu'au jour où elle laisse son ex-futur mari. Les personnages sont peu nombreux mais très bien colorés. Une fois entamé, le premier roman de Nathalie Petrowski est difficile à poser.

K.B.



Coups de vent

Annette Saint-Pierre

Ceux qui aiment les histoires pleines de rebondissements, au rythme rapide, à l'écriture directe, apprécieront le dernier roman d'Annette Saint-Pierre malgré les clichés qui se glissent dans la narration. Coups de vent raconte les vicissitudes d'une famille d'ici aux prises avec les difficultés de la vie moderne, et l'histoire de Roger, l'aîné des garçons, qui déclenche l'action en s'enfuyant de la maison.

S.L.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Le Festival du Voyageur

Une fête qui reflète notre culture

Du 8 au 17 février, Saint-Boniface et le Manitoba s'animeront au rythme des activités du Festival du Voyageur. De quoi vous garder le coeur au chaud... au coeur de l'hiver!

Avec 400 spectacles, des activités à longueur de journées réparties sur plus de 57 sites, les festivaliers ne risquent pas de s'ennuyer. D'autant plus qu'il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges: activités familiales, sportives, culturelles; spectacles de musique traditionnelle, folk, populaire, rock; expositions à caractère historique, défilé, concours de toutes sortes...

Comme l'explique le directeur général du Festival, Louis Paquin, «le Festival est un reflet de la culture canadienne-française. D'où une programmation qui touche à différents aspects de cette culture: histoire, patrimoine, sport, etc. Le Festival n'est pas juste un gros party!»



photo: Sylviane Lanthier

Louis Paquin, directeur général du Festival du Voyageur.

Il y a aussi des concerts de musique plus sérieuse, des artistes invités qui proviennent d'un peu partout, «les couleurs régionales et culturelles différentes y sont représentées.»

Les sculptures sur neige attirent des artistes d'ailleurs, certaines compétitions sportives revêtent un caractère international... Décidément, le Festival du Voyageur est de plus en plus «sur la map», comme on dit! Avec jusqu'ici 5% de sa clientèle constituée de touristes, le Festival devient un ambassadeur non négligeable de la culture manitobaine.

Sylviane LANTHIER

Quoi de bon au Festival?

Dès le 16 janvier, le programme officiel du Festival du Voyageur sera disponible. En attendant, voici un aperçu des différentes activités offertes.

• ***Le 3 février à midi***, le défilé partira du parc du Voyageur et se rendra à la Fourche. Cette année, le défilé a une semaine d'avance sur l'ouverture officielle du Festival, histoire de mettre l'eau à la bouche de tout le monde et «de valoriser le festival et l'hiver.»

• ***Le Grand rendez-vous sur le Boulevard*** a lieu le 8 février, sur la Provencher fermée à la circulation. Le défilé au flambeau s'ébranlera à 19h à l'angle de Saint-Joseph et se rendra à la rue Taché pour l'ouverture officielle à 19h30. De 20h à 21h30, c'est la fête: des artistes se produiront sur trois scènes extérieures, des amuseurs publics seront de la partie et les marchands réchaufferont les quelque 15 000 personnes attendues avec du chocolat chaud et des fèves au lard.

• ***Les sculptures sur glace.*** Des sculpteurs professionnels de la France, des États-Unis, du Mexique, du Canada, du Québec et peut-être de la Suisse fabriqueront leurs oeuvres dans le parc du Voyageur. La galerie hivernale des amateurs se trouvera au parc Provencher. Les sculpteurs amateurs peuvent encore s'inscrire auprès du Festival.

• ***Le volet historique recouvre cinq événements:*** le Bal du gouverneur (le 9 février au Fort Garry Place), le Fort Gibraltar (ouvert tous les jours de 9h à 20h), un petit village amérindien à la Fourche (où auront lieu des spectacles) et l'artisanat (à la cathédrale, au Centre culturel et à la Fourche, où une centaine d'artisans exposeront leurs oeuvres).

Enfin, le parc La Vérendrye sera le théâtre d'une grande première: une exposition sur l'évolution de la santé au Manitoba depuis les débuts de la colonie, organisée conjointement avec l'hôpital, les Soeurs Grises et le Musée de Saint-Boniface. On pourra y voir une interprétation de la première opération à coeur ouvert réalisée dans l'Ouest, avec l'équipement original.

• ***Le Rendez-vous présentera un spectacle chaque soir:*** le concours violon et gigue le 9 février; la soirée Voix de chez-nous le 10 (avec Marcien Ferland), Nouveau Station Wagon et Gérald Laroche le 11; la soirée cajun avec les Louisianais Basin Brothers Band le 12; la Célébration de la Rivière-Rouge, avec Winston Wuttunee et d'autres artistes, le 13; le concours des barbus le 14 (avec Rocquet sur roulettes (Rocky Rolletti) et Maurice Paquin); la soirée Farcetival le 15 (avec Michel Barrette (Hi Ha Tremblay), l'humoriste américain Artis the Spoonman et Vincent Dureault); enfin, Renée Claude sera en spectacle le 16 février.

• ***Les six relais accueillent aussi des spectacles:*** Yvette Carrière, Denis Encontre et le groupe Suroît au Relais du Voyageur; l'Ensemble folklorique de l'Outaouais au Frotteux d'bottes; Andy Roussin et Cie au relais des Bois-Brûlés; le groupe Razzia et Joël Bergeron à La Rame de nuit; Jean Racine et les Monastiques au Grenier de l'abbaye; les veillées canadiennes au relais des Pionniers; le groupe Furie et de la musique traditionnelle à l'Auberge du violon.

• ***Les Cabarets:*** chaque soir de 23h à 2h du matin, des artistes locaux se produiront au foyer du CCFM tandis que le Canot présentera Jacques Lussier.

• ***Pour les personnes âgées***, on a prévu le p'tit bal au Club La Vérendrye, le Relais des vieux amis à l'Accueil colombien et le Relais des anciens au Foyer Valade.

• ***Pour la famille:*** le parc du Voyageur sera le rendez-vous par excellence, avec ses terrains de jeux, ses tentes, spectacles pour enfants, sa cabane à sucre, etc. Les enfants pourront voir Carmen Campagne et Jacques Chauvin en spectacle dans l'après-midi du samedi 16, au Rendez-vous. Quant au parc du Voyageur, il ouvre de 16h30 à 20h tous les jours et les soirées y sont animées par Maurice Paquin.

• ***Pour les adolescents***, les soirées Pleine lune auront lieu dans la salle du 100 Nons chaque soir de 19h à 23h, avec de jeunes orchestres invités.

• ***Les compétitions:*** concours violon et gigue, concours des barbus, concours du meilleur et la dérouine auront lieu cette année aussi.

• ***Les 9 et 10 février***, la Course mondiale de chiens attelés réunira 100 compétiteurs de neuf pays (Canada, États-Unis, Norvège, Autriche, Allemagne, Italie, Suisse, Finlande et France). Également du côté des sports: course de ski de fond, hockey salon et éponge, lutte, football dans la neige, ballon panier, etc. Et un tournoi de ringuette.

S. L.

Attention: macaron requis

Pour la première fois cette année, le macaron du Festival sera requis pour entrer sur tous les sites. Il se vendra 5$, 4$ ou 2$, selon que vous êtes adulte, étudiant, membre de l'âge d'or ou enfant.

Cette pratique permet à l'organisme organisateur d'obtenir un peu plus de financement, sans pour autant ruiner sa clientèle! «Pour le public, c'est sa façon de contribuer, explique Louis Paquin. C'est aussi un signe de support.»

L'achat du macaron donne la chance de gagner un des trois prix du festival: voyage pour deux en Angleterre, fin de semaine au SS Ramada, ou prix de 400$ de Winnipeg Fur Exchange.

On peut se procurer macarons et programmes au bureau du Festival ou à son pavillon à la Fourche, au CCFM, aux centres d'information, ainsi que dans les magasins Safeway de Winnipeg.

S. L.

Les dernières fougères

Les religieuses sont humaines elles aussi

Pour la première fois, le Cercle Molière présente une pièce en coproduction avec une autre troupe de théâtre, le Théâtre français de Toronto. Cela donnera au public franco-manitobain l'occasion de voir et d'entendre deux comédiennes de Toronto, de revoir Gisèle Rousseau, vivant maintenant à Toronto elle aussi, et de retrouver Lucille Beaudin-Wiltshire et Jacqueline Hogarth.

Les dernières fougères a déjà été joué en octobre dernier à Toronto, où la pièce a été très bien accueillie, rappelle le metteur en scène John Van Burek. Écrite par Michel d'Astous dont c'est la première pièce, Les dernières fougères raconte la vie en communauté de cinq religieuses du bas du fleuve, au Québec. L'auteur s'est inspiré de la vie de sa soeur, elle-même religieuse.

Que se passe-t-il quand cinq femmes d'âge et de tempérament différents vivent ensemble en vase clos? La pièce montre les amitiés et les inimitiés, les limites, les doutes, les drames de ces cinq religieuses. Et comme le dit Soeur Thérèse, la supérieure et la plus traditionnaliste, on n'en est plus à l'ancienne époque où les soeurs trimaient si dur qu'elles n'avaient pas le temps de porter attention à leurs états d'âme!

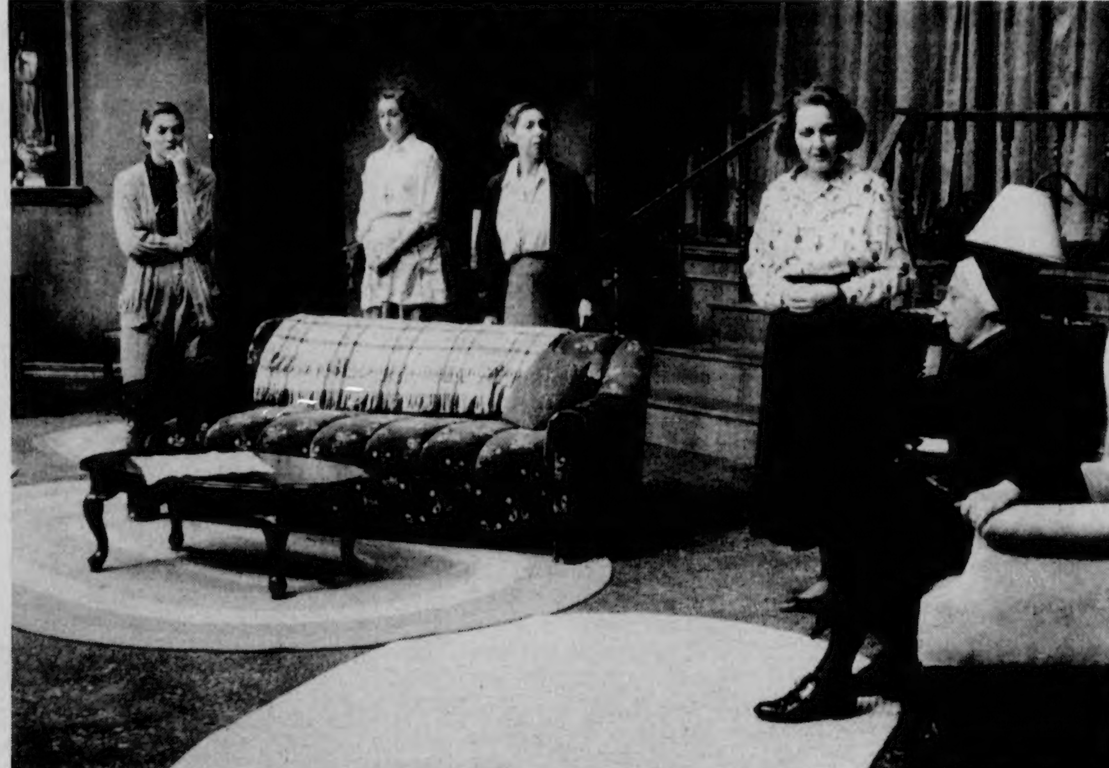


photo: Hubert Pantel

Les cinq personnages de la pièce Les dernière fougères jouée au Cercle Molière du 18 au 26 janvier.

La pièce illustre le choc inévitable entre vie communautaire et vie civile auquel sont confrontées les religieuses d'aujourd'hui. Que signifient les voeux quand on vit dans une grande maison confortable, avec chacune sa chambre, ses habitudes, son travail, ses faiblesses? Comment allier sa vocation, sa condition de femme et son statut dans la vie civile?

Soeur Thérèse, elle, s'accroche aux habitudes de la vie en couvent qu'elle a connues, avec respect de l'autorité et des rites rassurants. Bernadette, ancienne missionnaire au Honduras, s'ennuie de ce pays et a appris l'humilité et l'acceptation. Hélène a troqué l'enseignement pour le travail social auprès de femmes battues pour être plus près des gens. Catherine, la plus coquette, enseigne et a du mal à accepter l'idée de ne jamais être mère. Jeanne, elle, rêve de solitude, de silence et de prière dans une petite communauté où grincements et jérémiades se font trop souvent entendre.

Malgré quelques passages plus légers, Les dernières fougères n'est pas une pièce drôle. C'est une pièce sur l'âme humaine, celle qui doute et qui espère, qui hésite devant les choix à faire, qui est capable de colère aussi bien que de compassion, des mesquineries les plus petites jusqu'aux élans de générosité les plus grands. Bref, l'histoire de ces soeurs qui nous est racontée, c'est aussi celle du commun des mortels!

Sylviane LANTHIER

Distribution

Sr Thérèse...
Lucille Beaudin-Wiltshire

Sr Bernadette...
Jacqueline Blais

Sr Jeanne...
Jacqueline Hogarth

Sr Catherine...
Louise Philippe

Sr Hélène...
Gisèle Rousseau

Mise en scène...
John Van Burek

Décors et costumes: Charlotte Dean; **éclairages:** Raymond Lemieux; **maquillage:** Sylvia McLeod; **régie:** Veronica MacDonald.

Les représentations des Dernières fougères ont lieu à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel du 18 au 26 janvier 1991. Réservations: 233-8053.

Avec la pièce Passe-Muraille

Le Cercle Molière en tournée dans l'Ouest

A la demande de plusieurs écoles, le Théâtre du Grand Cercle (la troupe pour la jeunesse du Cercle Molière), en collaboration avec le Théâtre français de Toronto et celui du Centre national des Arts, reprend la production de Passe-Muraille en tournée.

Il s'agit de 48 représentations dans l'Ouest. La troupe se rendra ainsi de Victoria à Winnipegen passant par Yellowknife dans le Nord-Ouest et LaRonge en Saskatchewan.

Passe-Muraille est un spectacle qui passe, mine de rien, dans un vocabulaire à la portée des tout-petits, son grand message de paix et d'ouverture aux autres. Le texte, de l'auteur australien David Holman, a été adapté par Anne Nénarokoff.

Mise en scène par Michel Lefebvre, la pièce rassemble sur scène Louise Gauthier (Fanny), Joanna Gruda (M. Bobosse), Chantal Valade (Bleuet) et Karoline Yelle (Pit). Les décors et costumes sont signés Raymond-Marius Boucher, la musique Claude Allard.

Yves CHARTRAND

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le Centre culturel franco-manitobain (340 Boul. Provencher) présente ***Brian Klowak*** le 22 janvier 1991 dans le cadre des Mårdi Jazz. Artiste invitée les 24 et 25 janvier: ***Rachel Therrien.***

• Dans le cadre de la série Musically speaking, L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Music of North America*** vendredi le 18 janvier à 20h au Centennial Concert Hall. Le samedi 19 janvier à 20h et le dimanche 20 janvier à 14h, l'OSM présente également ***Hawaïian Holliday*** dans le cadre des Seagram Pops and Family Pops. Billets: 12$, 16$, 21$ et 24$ (- 2$ étudiants/âge d'or). Réservations: 943-2900.



Archives La Liberté

Le Sentier d'hiver au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, est ouvert pour six semaines. C'est l'occasion idéale de profiter des sports d'hiver et de faire des activités en famille.

CINÉMA

• Du 18 au 31 janvier, le Cinéma 3 (angle Ellice et Sherbrook) présente ***The 22nd International Tournée of Animation***: 18 courts métrages d'animation provenant de 10 pays. À 19h30 et 21h30 chaque soir.

• Le Musée d'art de Winnipeg (300 boul. Memorial) projette des films du réalisateur italien Bernardo Bertolucci: ***Before the Revolution*** le 18 janvier à 20h; et ***Tragedy of a Ridiculous Man*** les 19 et 20 janvier à 20h. Coût des billets: 4,50$ (3,50$ membres).

ENFANTS

• En janvier, c'est l'été au Manitoba Children's Museum (109 ave. Pacific)! Les 19 et 20 janvier, les enfants sont invités à créer une ***sculpture de coquillages.*** Le musée est ouvert de 9h30 à 17h le samedi et de 11h à 17h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

• Le 16 janvier, de 13h30 à 14h30, les enfants d'âge préscolaire sont invités au Manitoba Children's Museum à l'activité ***Pâte artistique.*** Renseignements: 957-0005.

• Le 19 janvier à 13h, les enfants de 7 à 12 ans sont invités au Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) pour fabriquer une ***sculpture en bois*** sans couteau! Ils apprendront à poncer un morceau de cèdre pour en faire un coupe-papier en forme de loutre. Les matériaux sont inclus dans le programme. Il faut s'inscrire au 895-7001. Entrée: membres 6$, non-membres 8, 50$ (inclut l'admission).

EXPOSITION

• Jusqu'au 7 février, Le Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) présente deux expositions: ***Tatouyak***, des dessins et sculptures de Denis Savoie (Galerie I) et ***Passage dans la prairie***, des aquarelles et des huiles de Monica Hacault (Galerie II).



photo: Laurent Gimenez

Détail d'une toile de Monica Hacault, dont les oeuvres sont exposées au CCFM.

• Jusqu'au 24 janvier, la Bibliothèque de Saint-Boniface présente une ***exposition calligraphique*** organisée par la Calligrapher's Guild of Manitoba. Une cinquantaine d'oeuvres sont en montre.

• Jusqu'au 26 janvier, le Floating Gallery (100, rue Arthur, 2e étage) présente ***Easy Targets***, des photographies de Chuck Samuels. Heures d'ouverture: du mardi au samedi de midi à 17h.

• Du 21 janvier au 15 février, l'Alliance française de Winnipeg présente une exposition des oeuvres récentes (aquarelles et eaux-fortes) de ***Claudette Kuluk.*** Au 725 ave. Corydon, de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. Renseignements: 477-1515.

• Les oeuvres récentes de l'artiste de Winnipeg ***Caroline Duke*** sont exposées à la Galerie 4 du Musée d'art de Winnipeg (300 boul. Memorial) du 20 janvier au 17 mars.

LOISIR

• Le dimanche 20 janvier, c'est la ***Journée de cerf-volant et de voile sur glace*** au Sentier d'hiver (la fourche des rivières Rouge et Assiniboire), de midi à 16h.

• Le dimanche 20 janvier de 13h à 15h30, le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) organise un ***Festival du Nord***: une panoplie d'activités pour vous informer de façon amusante sur la vie des habitants du Nord en hiver. De midi à 16h, les amateurs pourront également pratiquer le pêche sur glace. Renseignements: 895-7001.

• La Société d'orchidée du Manitoba organise une ***rencontre pour les amateurs d'horticulture*** le 20 janvier à 14h, au 401 ave. York à Winnipeg. Les débutants peuvent assister à un atelier à partir de 13h. Renseignements: Benoît, 888-4516.

Sélection recueillie par
Sylviane LANTHIER

En bref

Ligue Hanover-Taché

Classement

(au 16 janvier 1991)

Division Nord

	G	P	N	Pts
Niverville	12	2	1	25
I-d-Chênes	12	6	1	25
Sainte-Anne	9	7	0	18
Steinbach	3	12	0	6

Division Sud

	G	P	N	Pts
Grunthal	13	2	0	26
Saint-Pierre	8	8	0	16
La Broquerie	7	8	0	14
Saint-Malo	3	12	0	6
Mitchell	2	12	0	4

Meilleurs compteurs

	B	P	T
Robert Rioux (*Saint-Pierre*)	16	33	49
Larry Skoleski (*Niverville*)	25	21	46
Dave Naaykens (*Ile-d-Chênes*)	5	27	32
Bob Banman (*Mitchell*)	17	14	31
Scott Cechvala (*Sainte-Anne*)	17	14	31
Tim Wiens (*Grunthal*)	16	15	31
Denis Lajoie (*Sainte-Anne*)	14	17	31
Vince Penner (*Grunthal*)	7	23	30
Edwin Froese (*Grunthal*)	13	16	29
Marc Nault (*Sainte-Anne*)	12	17	29
Mathew Gosselin (*Saint-Malo*)	13	15	28

Matchs de la semaine

Vendredi 11 janvier
Niverville a plumé Saint-Pierre-Jolys 9-2, Grunthal a défait Sainte-Anne 7-5 et La Broquerie a surpris Ile-des-Chênes 4-3.

Dimanche 13 janvier
Un but d'André Beauchemin dans la dernière minute de la troisième période a créé une égalité de 7-7 lors du match des étoiles à Mitchell. C'est finalement Kevin Penner, de Sainte-Anne, qui a donné la victoire à l'équipe du Nord en déjouant Philippe Grégoire lors de la fusillade qui a suivi. Larry Skoleski (Nord) et Tim Wiens (Sud) avaient d'abord marqué.

Mardi 15 janvier
Deux buts de Barry Rochon dans une victoire de 3-2 de Saint-Pierre sur Ile-des-Chênes .

Saint-Malo a une semaine difficile. Les Warriors jouent à Niverville **le 19 janvier**, à Sainte-Anne le **22** et ils reçoivent Mitchell le **25.**

Samedi 19 janvier
La Broquerie à Grunthal.

Mardi 22 janvier
Grunthal.à Saint-Pierre.

Jeudi 24 janvier
Niverville à Grunthal..

Ligue South Eastern

Samedi 19 janvier
Les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes tenteront de prolonger à quatre leur série de victoires consécutives à domicile en accueillant Portage. Les Hawks ont défait Carman (match repris du 27 décembre), Altona, le 10 janvier, et Morris le 13.

SPORT

Dans la Ligue South Eastern

Morris a des espions!

Après plusieurs années d'absence, Les Stampeders de Morris ont repris leurs activités dans la Ligue de hockey South Eastern.

Champions à l'issue de la saison 1983-84, les Stampeders ont toutefois la tâche plus difficile cette année. Après 16 matchs, ils n'avaient que trois victoires et se retrouvent parmi les dernières équipes en compagnie de Notre-Dame-de-Lourdes et Pilot Mound.

Les Stampeders peuvent néanmoins compter sur des «espions» de villages environnants. Il y a le défenseur Mike Gilmore, de Saint-Jean-Baptiste, ainsi que trois joueurs de Saint-Malo: Marc Moose Lambert, Jean Coulombe et, plus récemment, Arthur Coulombe.

Mike Gilmore a commencé l'année avec les Clippers de Niverville de la Ligue Hanover-Taché. Mais après une couple de parties, il a décidé de se joindre à l'équipe de Morris parce que c'était plus proche pour lui.

«Je travaille chez Roy-Légumex à Saint-Jean-Baptiste. Aussi, je me souvenais que dans le temps des Royals de la Ligue intermédiaire Red River, ça prenait toujours des gars de Morris.»



photo: Yves Chartrand

Michael Gilmore, défenseur des Stampeders de Morris.

Toutes les équipes de la South Eastern font les éliminatoires, sauf une. Les Stampeders luttent donc présentement avec Notre-Dame-de-Lourdes et Pilot Mound pour éviter la cave du classement général, selon Mike Gilmore. «On a ramassé une couple de joueurs de Fort Garry et de Dauphin.»

Arthur Coulombe, que la direction de l'équipe de Morris venait tout juste de sortir de la retraite, croit que les insuccès des Stampeders s'expliquent par le fait qu'il y a beaucoup de joueurs qui n'ont jamais joué ensemble.

«Il y a un manque d'expérience. On a sept ou huit gars de première année, dont le gardien et une couple de défenseurs. Mais nos deux dernières parties contre Pilot Mound et Portage ont été proches. On a perdu 10-8 et 5-4.»

Arthur Coulombe avait déjà joué pour Morris pendant deux ans lors des belles années de l'équipe au début des 80.

Yves CHARTRAND

Il s'inquiète pour Saint-Malo

Art Coulombe est encore capable!

Après avoir décidé de prendre sa retraite de la Ligue Hanover-Taché, Arthur Coulombe ne s'ennuyait pas vraiment du hockey cet automne.

Mais lorsque la direction des Stampeders de Morris l'a appelé, il a voulu savoir s'il pouvait encore jouer à l'âge de 34 ans.

«Je manquais ça un peu. Je n'avais pas d'équipe à jouer entre la Hanover-Taché et les ligues de vétérans.

J'ai décidé d'aller à Morris parce que ce n'est pas aussi rough que la Hanover-Taché. Je ne suis pas aussi connu. Et il ne restait que dix parties à jouer dans la saison.»

Contre Portage le 12 janvier, Art a trouvé qu'il avait manqué de jus. «C'est juste ma deuxième partie. À 35 ans, j'arrête ça!»

Art Coulombe avait averti les Warriors de Saint-Malo qu'il ne reviendrait pas cette année. «Ils ont perdu beaucoup de joueurs et j'aurais été une cible.»

Mais cela ne l'empêche pas d'être inquiet de la tournure des événements pour son ancienne équipe qui se rapproche dangereusement de la cave de la division Sud.



Archives La Liberté

Arthur Coulombe en serait à ses derniers milles dans le hockey compétitif.

«Ils ont de la misère et j'aime pas ça pantoute! S'ils peuvent finir l'année, il y a des jeunes qui vont monter l'an prochain»

Les Warriors vont-ils faire les éliminatoires? «Ils devraient. S'ils le veulent, ils sont capables. Mais ils n'ont pas beaucoup de joueurs.»

Yves CHARTRAND

Pour les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes

Une semaine de rêve!

Les Stampeders de Morris espéraient bien faire en rendant visite aux Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes le 13 janvier.

Malheureusement, les Hawks, vainqueurs à leurs deux derniers matchs à domicile, les attendaient de pied ferme.

Notre-Dame-de-Lourdes a blanchi Morris 7-0, après des victoires de 6-4 le 6 janvier contre Carman et de 7-6 le 13 aux dépens d'Altona en prolongation.

«On n'a pas perdu encore en 1991», de proclamer fièrement l'entraîneur des Hawks, Pierre Marcon.

Notre-Dame-de-Lourdes a maintenant une fiche de six victoires et huit défaites. Grâce à sa victoire devant Morris, les Hawks devancent facilement les Stampeders dans la course au dernier rang pour accéder aux éliminatoires

Yves CHARTRAND

Compétition de natation à Régina

Olivier Poirier-LeRoy rafle tout... ou presque

Après avoir échappé le trophée du meilleur nageur de sa catégorie lors d'une compétition tenue à Winnipeg le mois dernier, le nageur Olivier Poirier-LeRoy s'est repris de belle façon à Régina en fin de semaine dernière.

Il a raflé neuf premières places et a terminé deuxième dans l'autre course! Il a également amélioré cinq records de la compétition qui regroupait des nageurs de tout l'Ouest canadien et même du Japon.

Sa soeur Andrée-Anne a de son côté profité d'une petite compétition à Winnipeg pour améliorer trois de ses temps.

Olivier participera maintenant à une petite compétition entre Kenora et son club, les Marlins.

Des grosses compétitions sont à venir en mars ou avril à Toronto ou Calgary.

Yves CHARTRAND

Hockey midget AAA

Les Warriors près de la respectabilité

En remportant une victoire de 8-3 le 12 janvier contre Pembina Valley, les Warriors de Winnipeg, de la Ligue de hockey midget AAA, se sont rapprochés du seuil de respectabilité.

Avec leur fiche de douze victoires, treize défaites et une nulle, ils occupent le septième rang au classement général, un point derrière Yellowhead avec toutefois deux matchs en main.

Southwest domine avec 42 points, suivi de Brandon (37), les Hawks de Winnipeg (36), les Mavericks (30), Norman (29), Yellowhead (26), les Warriors (25), Pembina Valley (22), Parkland (20), Central Plains (19), Kenora (15), et les Selects d'Eastman, également avec 15 points.

Chez les marqueurs, le capitaine des Warriors, Stéphane Chartier, originaire de Saint-Lazare, occupe le douzième rang avec 21 buts et 23 passes pour un total de 44 points.



Stéphane Chartier Archives La Liberté

Il est également le deuxième joueur le moins puni chez les 21 meilleurs marqueurs de la Ligue AAA.

Yves CHARTRAND

Dans la Hanover-Taché

La deuxième saison est commencée!

La deuxième moitié de la saison régulière de la Hanover-Taché est commencée. On assiste ainsi à plusieurs revirements depuis deux semaines.

Après un départ fulgurant dans la division Nord, Ile-des-Chênes a toute la misère du monde à remporter des victoires depuis quelques semaines, au point que Niverville a maintenant le même nombre de victoires, avec trois matchs en main.

Sainte-Anne continue de patauger en troisième place, incapable d'aligner une série de victoires.

Dans la division Sud, personne ne va rattraper Grunthal en première place. La lutte la plus intéressante s'annonce entre Sainte-Pierre et La Broquerie.

Les Canadiens ont connu une première moitié de saison en dents de scie. Un soir ils sont sublimes, l'autre ils sont pourris.

Un temps, on pensait que les Habs ne pourraient pas les rejoindre en deuxième place. Mais voilà, c'est fait. Depuis les Fêtes, La Broquerie a remporté trois victoires d'affilée, après avoir subi trois défaites consécutives.

Comme les deux équipes semblent avoir distancé Saint-Malo, elles devront maintenant régler la question de savoir à quel endroit la série demi-finale va commencer.

Les Warriors devraient terminer en quatrième place. Mais attention, Mitchell a battu Ile-des-Chênes et démoli Saint-Malo pour ses deux premières victoires de la saison, se rapprochant ainsi dangereusement d'une place dans les séries.

En vitesse... Jacques Lévesque, des Canadiens de Saint-Pierre, a recommencé à jouer après avoir subi une opération à un genou le 11 décembre.

Alain Robidoux, également de Saint-Pierre, n'a pu prendre part à son premier match des étoiles. Il s'est blessé à une cheville le 11 janvier. Rien de grave, selon le gérant Gilbert Lahaie.

Enfin, le 15 janvier n'était pas que la date limite pour l'Irak de se retirer du Koweït. C'était aussi le moment pour les équipes de la Hanover-Taché de compléter leur liste de joueurs.

Et sur celle de Saint-Pierre, on retrouve le nom de Normand Hébert (voir autre texte). Marc Rodrigue a de son côté disputé son deuxième match de la saison le 11 janvier à Niverville.

Yves CHARTRAND

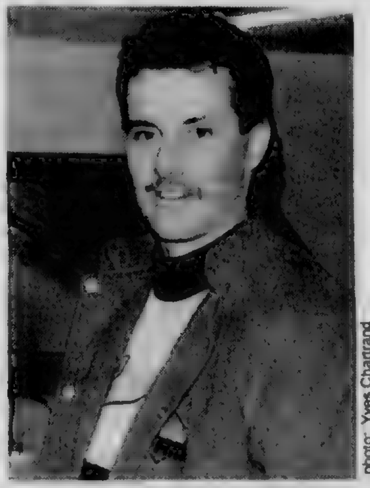
Les Canadiens signent Normand Hébert

Dans un revirement plutôt spectaculaire, les Canadiens de Saint-Pierre ont réussi l'impossible. Ils ont fait signer Normand Hébert tout juste avant l'échéance de minuit le 15 janvier.

Aussi tard que 22h30, le vétéran centre n'avait pas l'intention de retourner à la compétition active. «Je pense que c'est vraiment le temps que je me retire», a-t-il alors indiqué à La Liberté au téléphone.

Toutefois, après la victoire des Canadiens contre Ile-des-Chênes, quatre joueurs de l'équipe (Paul Gauthier, Robert Rioux, Barry Rochon et Alain Robidoux) sont allés, vers 23h15, réveiller Normand Hébert.

C'est le principal intéressé qui a averti La Liberté tôt le lendemain matin. «Je ne voulais pas que tu penses que je t'avais raconté des histoires.»


photo: Yves Chartrand

Normand Hébert: «J'étais couché et je ne voulais pas descendre. Finalement, je suis descendu!»

Pourquoi a-t-il signé? «Ils ne voulaient pas partir!», répond le résidant de Saint-Pierre-Jolys, qui ajoute qu'il va prendre ça une partie à la fois.

«Il ne faut pas dire que Normand n'était pas intéressé, prétend le gérant de l'équipe, Gilbert Lahaie. C'est juste qu'il n'arrivait pas à se décider.»

Gilbert Lahaie n'a jamais abandonné, même si Normand Hébert avait déclaré, plus tôt cette saison, que cette fois, c'était la fin.

À la blague, le gérant des Canadiens affirmait que La Liberté avait écrit des mentries sur les intentions du joueur à l'intérieur du spécial sur le 10e anniversaire de l'équipe. Faut croire qu'il avait raison!

Yves CHARTRAND

SOCIÉTÉ

Feu vert

Le plastique biodégradable: vrai ou faux?

Une substance est biodégradable quand elle peut se décomposer biologiquement en matières organiques. Le plastique n'est pas organique et ne peut donc être biodégradable.

Les fabricants de plastique dit «biodégradable» lui ajoute de l'amidon, ce qui favorise la décomposition du plastique, disent-ils. En réalité, l'amidon se décompose, mais pas le polyéthylène.

De plus, les substances qui rendent le plastique «biodégradable» le rendent aussi non recyclable. Conclusion: faire du plastique biodégradable, c'est gaspiller une matière recyclable.

Il n'y a pas de raison d'acheter des sacs à ordure ou d'autres matières de plastique biodégradable. Le compostage, le recyclage des ordures et le recyclage du plastique sont une solution plus écologique.

S. L.

Gens d'ici

Un couple heureux

Georges Le Gal est de Saint-Adolphe. Anne-Marie Tétrault est de La Broquerie. Ils se sont mariés au Manitoba en 1967, ont eu leurs deux premiers enfants, Stéphane et Nadine, lors de leurs séjours à Sainte-Anne, La Broquerie et Saint-Boniface. Au début des années 70, ils se sont envolés pour la France.

A leur retour, ils ont habité à Ottawa et Hull, le temps d'avoir Alexandre et Mathieu, puis ils se sont installés dans la région de Montréal où ils forment toujours un couple heureux, s'il faut en croire le numéro du 29 décembre du magazine québécois Coup de Pouce.



Anne-Marie et Georges Le Gal. (Les Paparazzi/COUP DE POUCE)

«On est devenus des Québécois. Mais nos liens avec le Manitoba vont rester importants», souligne Georges Le Gal. «Nous, on va moins en Floride et plus au Manitoba!». Leur dernière visite remonte à août 1990.

Bruno Arès, pilote d'Hercules, survole le golfe Persique

Malgré la guerre, la job reste la même

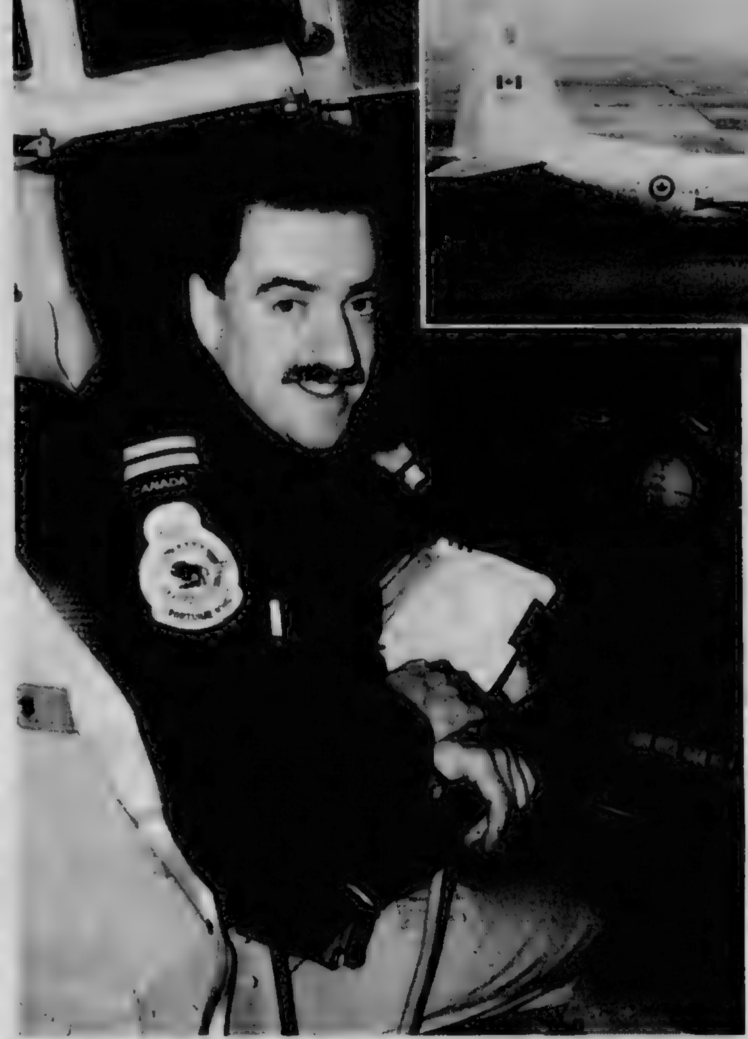
Le capitaine Bruno Arès est arrivé à Winnipeg le 31 décembre d'une mission que peu de nous envieraient: faire la navette entre l'Allemagne et le Qatar, dans le golfe Persique. «Entre le 16 et le 31 décembre, le rôle de notre escadrille a été de transporter de la cargaison et du personnel entre les deux endroits», précise-t-il.

L'escadrille 429, dont Bruno Arès fait partie depuis quatre ans, a deux rôles principaux: fournir un entraînement en navigation aérienne et appuyer le Groupe Transport aérien partout dans le monde.

C'est dans le cadre de ce second rôle que Bruno Arès s'est retrouvé dans le golfe Persique. Le voyage entre l'Allemagne et le Qatar est de 14 heures. «En allant sur place, en voyant les gens et la région, je crois qu'on a une meilleure compréhension de la situation. Les gens sont habitués à obéir à un seul gouvernement. Il n'y a pas d'opposition. Mais, on n'était pas sur les lieux très souvent ou très longtemps. Six à 12 heures à la fois, pas plus.»

«C'est différent là-bas parce que ce sont les Américains qui contrôlent l'espace aérien. Les procédures à suivre sont différentes. Aussi, l'avion est moins performant dans l'air chaud que dans l'air froid, mais on prévoit tout ça avant de décoller», explique le capitaine Arès.

Il continue: «Qu'il y ait une guerre ou non, mon rôle reste le même, qui est de piloter des avions de transport. C'est sûr qu'il y a plus de tension et on est peut-être plus craintif de voler au-dessus de cette région. En mon nom personnel, c'est plus épeurant vue la situation mais c'est une job à faire, un devoir à remplir.»



Le capitaine Bruno Arès à bord d'un avion Hercules. Le capitaine Arès pilote ce gigantesque appareil de 40,41 m de largeur depuis quatre ans.

«Je trouve ça bien que le Canada soit là dans le Golfe. C'est un effort mondial. Et pour les années futures, c'est bon qu'il y ait un consensus mondial pour décourager certains pays qui voudraient envahir le reste du globe.»

Le capitaine Bruno Arès est commandant de bord spécialisé pour les avions de type Hercules. «L'Hercules vole à 280 milles à l'heure en vitesse de croisière. C'est un appareil assez vieux mais très bien entretenu, beaucoup plus que les avions civils», ajoute-t-il, en décrivant brièvement le tableau de bord inondé de manettes, de boutons et de cadrans. Il connaît la machine presque par coeur pour l'avoir pilotée pendant quatre ans.

«J'ai 2 700 heures accumulées sur l'Hercules», précise le capitaine Arès. Le natif de Granby (Québec) a suivi le cours de pilotage à Chicoutimi. «En sortant du collège d'aviation en 1982, il n'y avait pas d'emploi. Dans les forces armées, il y avait des possibilités.»

Karine BEAUDETTE

Paul Avanthay a passé quatre mois et demi à bord du Protecteur

«Il n'y avait pas de panique»

Le 24 août dernier, Paul Avanthay quittait le port d'Halifax en compagnie de quelque 300 compagnons embarqués sur le Protecteur, l'un des trois navires expédiés dans le golfe Persique par le gouvernement canadien.

Ce n'est que quatre mois et demi plus tard qu'il a pu reposer le pied sur sa terre natale. En permission pour 30 jours, le Manitobain de 23 ans retournera début février à Halifax et peut-être, qui sait, devra-t-il à nouveau s'embarquer pour le Golfe.

Quel est le rôle du Protecteur dans le Golfe?

• **Paul Avanthay:** «Le Protecteur est un pétrolier, donc son rôle est de ravitailler les autres bateaux: les nôtres, mais aussi les bateaux des pays alliés. On leur donne de la nourriture, du pétrole, tout ce qu'ils nous demandent.»



Paul Avanthay s'est engagé dans la marine il y a trois ans.

«On effectue aussi des patrouilles pour s'assurer qu'aucun bateau irakien ne contourne le blocus des Nations unies. On interpelle donc les bateaux pour leur demander quelle est leur activité, vérifier ce qu'ils transportent et voir si c'est nécessaire de les aborder ou non. On en a abordés deux pendant que j'étais sur le Protecteur, mais il n'y avait pas de problèmes.»

Dans quels pays du Golfe vous êtes-vous rendu et quel a été l'accueil de la population?

• **Paul Avanthay:**

«La première fois, ça a été pour moi une espèce de choc culturel. Leurs coutumes sont tellement différentes. Mais il y a des familles canadiennes qui travaillent dans ces pays depuis plusieurs années et qui nous invitent à manger. C'est un peu comme si elles nous adoptaient.»

Est-ce que vous aviez peur que la guerre éclate quand vous étiez sur place?

• **Paul Avanthay:** «J'essayais de garder ça en arrière de ma tête et de me concentrer sur mon travail. On a été entraîné pendant des années à faire une job et on la fait. Pourquoi se faire du souci à l'avance? Si une guerre doit arriver, elle arrivera.»

Y avait-il de la tension dans l'équipage?

• **Paul Avanthay:** «Avant, ce n'était qu'un entraînement. Cette fois, c'était différent car il y avait un élément d'inconnu. On ne savait pas exactement ce qui allait arriver parce qu'on était en situation réelle, le danger était là. Tout le monde était un peu «gonflé», un peu plus en alerte. Mais il n'y avait pas de panique. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui avait vraiment peur.»

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 19 janvier

7h00 Télé-M **Ma petite pouliche**
7h30 CBWFT **Samedi jeunes**
Télé-M **G.I. Joe**
7h35 CBWFT **Gabby et les petits malins**
8h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Transformeurs**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
Télé-M **G.I. Joe**
9h00 CBWFT **Le livre de la jungle**
Télé-M **La croisière s'amuse**
9h30 CBWFT **La bande à Picsou**
10h00 CBWFT **Rahan**
Télé-M **Flash Varicelle**
10h30 CBWFT **La double histoire d'Odile**
Télé-M **Magazine Montréal**
11h00 CBWFT **Les arts sacrés au Québec**
Télé-M **Ciné week-end: Calamity Jane**
11h30 CBWFT **Hockey:** Match des étoiles en direct du Chicago Stadium.
12h12 TV-5 **L'Euroflash**
12h15 TV-5 **Les héros du samedi**
13h00 Télé-M **Ciné week-end: Le géant des neiges**
13h15 TV-5 **C'est la vie**
14h15 TV-5 **Temps présent**
14h30 CBWFT **Court métrage**
15h00 CBWFT **Descente**
Télé-M **Bugs Bunny**
15h15 TV-5 **Ramdam**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Faits pour s'entendre**
15h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Alf**
16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **Le Canada sur deux roues**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Le temps de vivre**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Le décompte vidéo star**
17h50 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Les cyniques à l'université de l'humour**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de la S.S.R.**
18h30 TV-5 **Thalassa**
19h00 CBWFT **Cinéma: Midnight Run**
Télé-M **Ciné-extra: Perdus dans la ville**
19h30 TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Stars 90**
21h00 Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Jeune cinéma**
21h20 CBWFT **Le téléjournal**
21h40 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 CBWFT **Télé-sélection: Double allégeance**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h10 TV-5 **Musique classique**
22h20 Télé-M **Les sports**
22h31 Télé-M **Ciné-lune: Contact mortel**
22h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h30 TV-5 **Stars 90**
0h31 Télé-M **Ciné-lune: La fureur du juste**
0h55 TV-5 **Jeune cinéma**
2h10 TV-5 **Musique classique**
2h40 TV-5 **Radio France Internationale**

Dimanche 20 janvier

7h00 Télé-M **Vision mondiale**
7h30 CBWFT **Déclic**
7h35 CBWFT **Misha**
8h00 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Le monde à venir**
8h30 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
Télé-M **Punkie**
9h00 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**
Télé-M **Justice pour tous**
9h30 CBWFT **La bande à Ovide**
Télé-M **Sans détour**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur:** Messe célébrée à la Cathédrale Christ Church à Montréal par Louis-Marie Gallant, ptre.
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Ciné week-end: Rivkin: le chasseur de primes**
12h00 CBWFT **Visions du monde**
12h12 TV-5 **L'Euroflash**
12h15 TV-5 **Flash Varicelle**
12h45 TV-5 **Le petit journal**
13h00 CBWFT **L'univers des sports**
Télé-M **Ciné week-end: La sarabande macabre**
13h15 TV-5 **Scully rencontre**
13h30 CBWFT **Les matinées du dimanche**
13h45 TV-5 **Caractères**
14h30 Télé-M **La belle vie**
15h00 Télé-M **Bugs Bunny**
15h15 TV-5 **Trente millions d'amis**
15h30 CBWFT **Propos et confidences**
Télé-M **Batman**
15h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
16h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Le décompte vidéo star**
16h30 Télé-M **Nature enjeu**
TV-5 **Génies en herbe international**
17h00 CBWFT **La semaine verte**
Télé-M **Le TVA, édition week-end**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 Télé-M **Docteur Doogie**
17h50 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Journal télévisé de la R.T.B.F.**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h30 Télé-M **Ferland Nadeau en direct**
TV-5 **7 sur 7**
19h00 CBWFT **Star d'un soir**
19h30 TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Caractères**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches**
Télé-M **Cinéma: L'héritière du clan**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches**
TV-5 **Carré noir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h10 CBWFT **Le téléjournal**
22h20 Télé-M **Les sports**
22h30 CBWFT **Scully rencontre**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h31 Télé-M **Vision mondiale**
23h10 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h15 TV-5 **Caractères**
23h30 CBWFT **Ciné-club: Hommage à Jean Renoir: Les bas-fonds**
23h31 Télé-M **Mongrain de sel**
0h45 TV-5 **Carré noir**
2h15 TV-5 **Radio France Internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 21 janvier

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Maritimes en direct**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Voyage à Rio**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Paroles ontariennes**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Science en images**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Montagne**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h20 TV-5 **Clin d'oeil**
17h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Latitude sud**
19h00 CBWFT **La course Europe-Asie**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Expédition pêche: un autre monde**
19h30 TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Comédie d'un soir**
20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h45 TV-5 **Viva**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Dallas**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h51 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h30 TV-5 **Comédie d'un soir**
0h05 CBWFT **Cinéma: Isaac, nuage fougueux**
1h45 TV-5 **Viva**
2h45 TV-5 **Radio France Internationale**

Mardi 22 janvier

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Manigances**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Pony Express**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Transitions**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Québec Inc.**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h20 TV-5 **Clin d'oeil**
17h30 CBWFT **Manigances**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **Envoyé spécial**
19h00 CBWFT **La cour en direct**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Tous à la une**
20h00 CBWFT **Cormoran**
Télé-M **Le match de la vie**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h15 TV-5 **Faut pas rêver**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Metropolis**
22h10 TV-5 **Carabine**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h35 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h51 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h20 TV-5 **Tous à la une**
0h05 CBWFT **Cinéma: Bataille de la vallée du diable**
1h00 TV-5 **Faut pas rêver**
1h55 TV-5 **Carabine**
2h25 TV-5 **Radio France Internationale**

Mercredi 23 janvier

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Musicolore**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Le piment de la vie**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Gros méchant show: Les gros méchants sportifs**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Claire Lamarche**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Sans détour**
16h30 CBWFT **Zorro**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h20 TV-5 **Clin d'oeil**
17h30 CBWFT **Il était une fois l'homme**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Hockey:** Les Maple Leafs de Toronto visitent les Canadiens de Montréal
TV-5 **Temps présent**
19h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Petit écran grand roman**
20h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
21h05 TV-5 **Les francofolies de Montréal**
21h16 Télé-M **L'après-match**
21h25 CBWFT **Le point**
21h35 TV-5 **Cargo**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Scully en direct**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h51 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Petit écran grand roman**
0h05 CBWFT **Cinéma: La fiancée du pirate**
0h50 TV-5 **Les francofolies de Montréal**
1h20 TV-5 **Cargo**
2h20 TV-5 **Radio France Internationale**

Jeudi 24 janvier

7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h30 CBWFT Première édition
8h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
Télé-M Gilles Lapointe M.D.
8h30 CBWFT Passe-Partout
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal
11h25 Télé-M Attention c'est «show»
11h30 CBWFT Monstres et merveilles
12h00 CBWFT L'édition magazine
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Le cinéma des souvenirs
13h30 CBWFT L'heure G
14h12 TV-5 L'Euroflash
14h15 TV-5 Une journée avec...
14h30 CBWFT D'une série à l'autre: La Mafia (6e de 7)
Télé-M Claire Lamarche
14h45 TV-5 Le journal de l'histoire
15h15 TV-5 Journal télévisé de TF1
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Noctua
16h30 CBWFT Charamoule
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme
17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h20 TV-5 Clin d'oeil
17h30 CBWFT Carrières
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!
17h45 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Ce Soir Manitoba
Télé-M D'amour et d'amitié
TV-5 Journal télévisé de FR3
18h30 CBWFT Plus
TV-5 Résistances
19h00 CBWFT Le temps d'une paix
Télé-M Sous le signe du faucon
19h30 CBWFT Le grand remous
TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Étoile palace
20h00 CBWFT Les filles de Caleb
Télé-M À communiquer
20h30 Télé-M Vie privée
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Le souffle de la liberté
21h25 CBWFT Le point
21h55 CBWFT La météo
22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Les TVA, édition réseau
TV-5 Montagne
22h05 CBWFT Lance et compte
22h27 Télé-M Météo
22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de TF1
22h51 Télé-M Mongrain de sel
23h05 CBWFT L'heure G
23h15 TV-5 Étoile palace
23h51 Télé-M Ciné-lune: La Bible ne fait pas le moine
0h05 CBWFT Cinéma: Signé Charlotte
0h40 TV-5 Le souffle de la liberté
1h40 TV-5 Montagne
2h10 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 25 janvier

7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h30 CBWFT Première édition
8h00 CBWFT Les aventures de Sherlock Holmes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.
8h30 CBWFT Passe-partout
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal
11h25 Télé-M Attention c'est «show»
11h30 CBWFT La mer à voir
12h00 CBWFT L'édition magazine
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Harry et compagnie
13h30 CBWFT L'heure G
Télé-M Magazine Montréal
14h00 Télé-M Justice pour tous
14h12 TV-5 L'Euroflash
14h15 TV-5 Débats
14h30 CBWFT D'une série à l'autre: La Mafia (7e de 7)
Télé-M Des gens heureux
15h15 TV-5 Journal télévisé de TF1
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Continents francophones
16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme
17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres
17h20 TV-5 Clin d'oeil
17h30 CBWFT Découverte
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!
17h45 TV-5 L'Euromag
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé FR3
18h30 CBWFT Plus
Télé-M 9 - 1 - 1
TV-5 Une heure pour l'Europe
19h00 CBWFT Grand films: Une femme en péril
Télé-M La vie en couleur
19h30 Télé-M Alfred Hitchcock présente...
TV-5 L'Euroflash
19h33 TV-5 Latitude sud
20h00 Télé-M C'est votre histoire
TV-5 Expédition pêche: un autre monde
20h30 TV-5 Du côté de chez Fred
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Musique classique
21h55 CBWFT La météo
22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Carré noir
22h05 CBWFT Bouffée de santé
22h27 Télé-M Météo
22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de TF1
22h35 CBWFT Une réalisation de: Serge Grenier
22h51 Télé-M Ciné-Lune: Le détective
23h05 CBWFT L'heure G
23h15 TV-5 Téléobjectif
23h40 TV-5 Téléobjectif
0h05 CBWFT Cinéma: Sphinx
0h10 TV-5 Du côté de chez Fred
1h10 TV-5 Musique classique
1h40 TV-5 Carré noir
2h10 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 19 au 25 jan. 1991

Samedi 19 jan.

11h00 Télé-M Calamity Jane
Am. 1984. Western de J. Goldstone avec Jane Alexander, Frederic Forrest et Ken Kercheval. Les exploits d'une femme aventureuse aux temps héroïques de la conquête de l'Ouest.

13h00 Télé-M Le géant des neiges
Am. 1987. Western de H. Hart avec Buddy Ebsen, Joey Cramer et Gordon Tootoosis. Un orphelin élevé par son grand-père doit s'occuper seul du bétail lorsque le vieil homme est malade.

19h00 CBWFT Midnight Run
É.-U. 1988. Comédie policière réalisée par Martin Brest. Avec Robert De Niro, Charles Grodin et Yaphet Kotto. Un ancien policier, devenu détective privé, doit ramener à Los Angeles un comptable recherché par la pègre, le FBI et un détective rival.

19h00 Télé-M Perdus dans la ville
Am. 1985. Drame de M. Pressman avec Richard Thomas, Mary Crosby et Jeff Corey. Un jeune couple, dont la voiture est en panne, se retrouve dans un quartier dangereux de Détroit.

22h00 CBWFT Double allégeance
Can. 1985. Drame réalisé par Anne Wheeler. Avec Kenneth Welsh, Tantoo Cardinal et Susan Wooldridge. Deux femmes, issues de milieux différents, se lient d'amitié.

22h31 Télé-M Contact mortel
Am. 1985. Drame de H. Barwood avec Sam Waterston, Kathleen Wuinlan et Jeffrey De Munn. Suite à un accident, un virus redoutable a été libéré dans un laboratoire de recherches et provoque chez ceux qui en sont atteints une rage meurtrière.

0h31 Télé-M La fureur du juste
Am. 1980. Drame policier de E. Karson avec Chuck Norris, Karen Carlson et Lee Van Cleef. Un expert en arts martiaux entreprend de démasquer une organisation mystérieuse à l'origine d'assassinats politiques à travers le monde.

Dimanche 20 jan.

11h00 Télé-M Rivkin: le chasseur de primes
Am. 1981. Drame policier de H. Harris avec Ron Leibman, Harry Morgan et Verna Bloom. Un veuf se spécialise dans la recherche de criminels qui ont failli aux conditions de leur cautionnement.

13h00 Télé-M La sarabande macabre
Am. 1977. Comédie fantaisiste de D. Steinmetz avec John Astin, Carolyn Jones et Parley Baer. Des spéculateurs cherchent à s'emparer de la maison habitée par une famille de monstres.

20h00 Télé-M L'héritière du clan
Am. 1986. Drame de moeurs de R. Collins avec Susan Lucci, Tony Curtis et Kathleen Widdoes. Les problèmes familiaux et sentimentaux de la fille d'un chef de la mafia.

23h30 CBWFT Hommage à Jean Renoir: Les bas-fonds
Fr. 1936. Drame réalisé par Jean Renoir. Avec Jean Gabin et Louis Jouvet. Un baron, ruiné après une partie de poker, se lie d'amitié avec un voleur malchanceux.

Lundi 21 jan.

12h30 Télé-M Voyage à Rio
Am. 1950. Comédie musicale de R.Z. Leonard avec Ann Sothern, Jane Powell et Barry Sullivan. Une jeune fille renonce au rôle principal d'une pièce et le cède à sa mère.

0h05 CBWFT Isaac, nuage fougueux
Can. 1984. Drame réalisé par Les Rose. Avec William Korbut, Lou Jacobi et Lorraine Behnan. En 1947, à cinq ans, Isaac Littlefeather est abandonné par sa mère amérindienne à un épicier juif. Il est en butte aux vexations et aux préjugés de son entourage et développe un inquiétant tempérament de bagarreur.

Mardi 22 jan.

12h30 Télé-M Pony Express
Am. 1976. Western de R. Totten avec Stewart Petersen, Henry Wilcoxon et Maureen McCormick. Pour retrouver l'assassin d'un ami, un adolescent s'engage dans un service de courrier à cheval.

0h05 CBWFT Bataille de la vallée du diable
É.-U. 1965. Western réalisé par Ralph Nelson. Avec James Garner et Sidney Poitier. Un détachement de cavalerie recherche des Apaches évadés de leur réserve.

Mercredi 23 jan.

12h30 Télé-M Le piment de la vie
Am. 1963. Comédie de N. Jewison avec Doris Day, James Garner et Edward Andrews. Une épouse modèle est engagée pour faire des messages publicitaires à la télévision.

0h05 CBWFT La fiancée du pirate
Comédie sentimentale réalisée par Nelly Kaplan. Avec Bernadette Lafont, Georges Géret, Claire Maurier et Jean Parédès. À la mort de sa mère, une servante de ferme décide de se venger des gens du village qui les ont toujours traitées de saltimbanques et de traînées.

Jeudi 24 jan.

12h30 Télé-M Le cinéma des souvenirs
Am. 1984. Drame psychologique de M. Landon avec Eli Wallach, Timothy Patrick Murphy et Anne Jackson. Le directeur d'une salle de cinéma encourage son fils dans des ambitions sportives qui lui vaudront une bourse d'études.

23h51 Télé-M La Bible ne fait pas le moine
Am. 1980. Comédie réalisée et interprétée par Marty Feldman avec Louise Lasser et Peter Boyle. Un moine, envoyé à Los Angeles pour quérir l'aide d'un prêcheur, finit par se rendre compte que ce dernier est un charlatan.

0h05 CBWFT Signé Charlotte
Fr. 1985. Drame réalisé par Caroline Huppert. Avec Isabelle Huppert, Niels Arestrup et Christine Pascal. Un violoniste, menant une existence paisible avec sa femme, décide d'aider son ex-maîtresse à se sortir d'une affaire passablement louche.

Vendredi 25 jan.

19h00 CBWFT Une femme en péril
É.-U. 1987. Suspense réalisé par Peter Yates. Avec Kelly McGillis, Jeff Daniels, Jessica Tandy et Mandy Patinkin. En 1951 aux États-Unis, une jeune militante pour la défense des libertés s'associe avec un agent du FBI pour mettre à jour un scandale impliquant des membres haut placés du gouvernement.

22h51 Télé-M Le détective
Am. 1968. Drame policier de G. Douglas avec Frank Sinatra, Lee Remick et Jack Klugman. Un policier de New York apprend qu'un homme qu'il a fait condamner et exécuter pour meurtre était innocent.

0h05 CBWFT Sphinx
É.-U. 1980. Drame d'aventures réalisé par Franklin J. Schaffner. Avec Lesley-Anne Down, Frank Langella, Maurice Ronet et John Gielgud. Une égyptologue, se rendant au Caire pour y poursuivre ses recherches sur un architecte de l'époque des pharaons, est témoin d'un meurtre.

La page de BICOLO



Bonjour mon ami(e)!

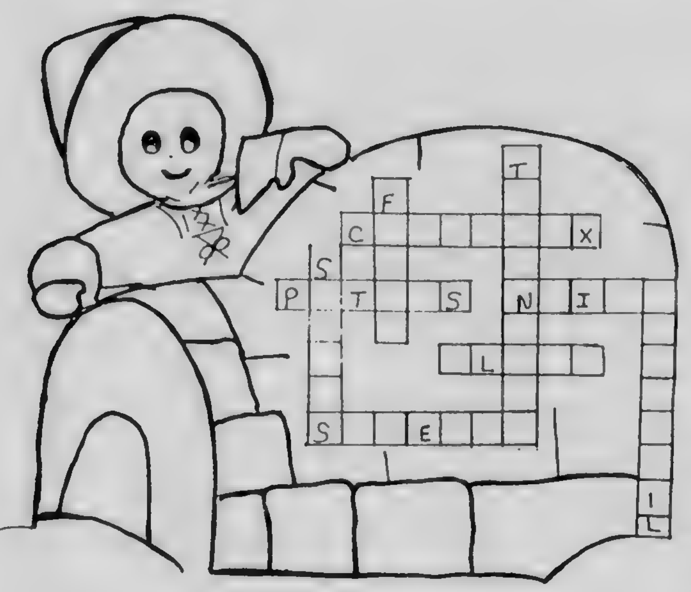
L'hiver je jouis tellement de la belle neige. Je pense à la joie de faire un bonhomme de neige, au plaisir de glisser en traîneau, aux randonnées en ski de fond, aux forts et à bien d'autres activités.

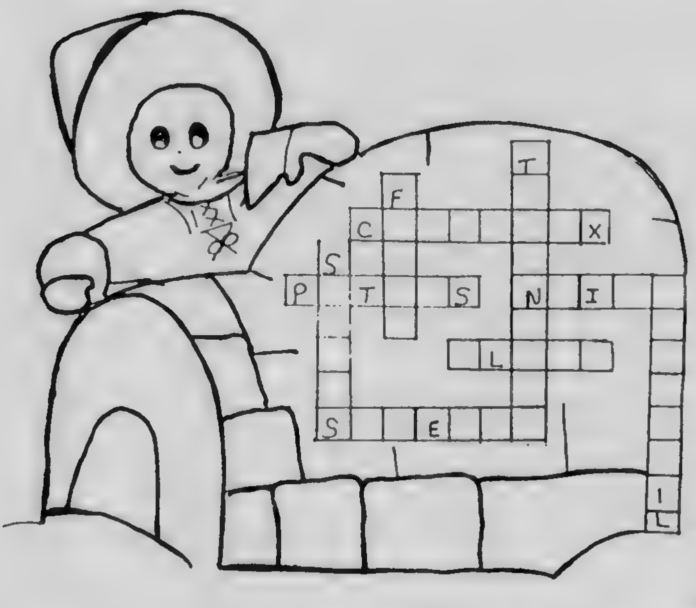


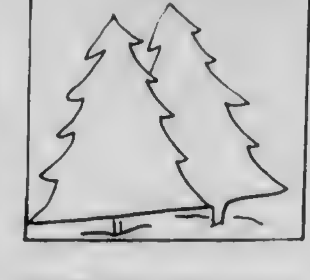
Je commence avoir froid aux pieds! Je crois que je vais rentrer me réchauffer et m'amuser avec toi.

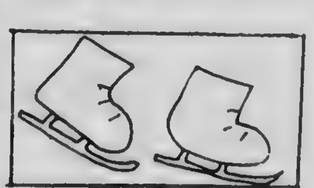
Bicolo

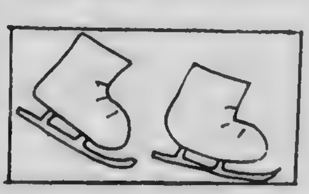








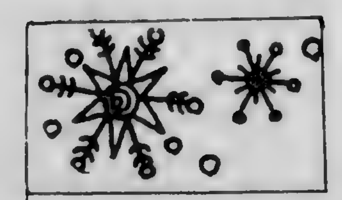




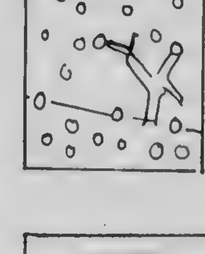
J'ai....!

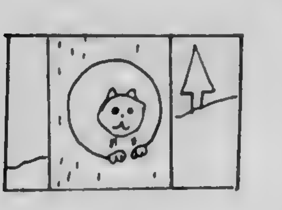


Tu peux retrouver en hiver tout ce qui est dessiné ici. Fais le mots-croisés en regardant les illustrations. Il y a déjà quelques lettres qui t'aideront.













Membre gagnant de la semaine
9371
Josianne Bruyère 5 ans
83, Penfold
Saint-Boniface (MB)

Josianne recevra une cassette offerte par:

Le Disquaire
175, rue Marion
Saint-Boniface

Mes amis m'écrivent...

Cher Bicolo,

Merci pour les cadeaux surprises que tu m'as envoyés. J'aime beaucoup la surprise. Je voulais toujours avoir le livre que tu m'as donné et j'avais besoin d'un calepin pour écrire mes choses à faire après les classes. Et finalement, je n'avais pas de trousse de bricolage pour faire des choses comme mon bas de Noël. Alors merci Bicolo et joyeux Noël. On va participer encore à tes concours!

Ton amie,
Marie-Josée Dandeneau *(Saint-Boniface)*

J'aime beaucoup mes crayons, mon livre et mon album à colorier. Un gros, gros merci Bicolo!

Ton ami,
Joël Labelle *(Saint-Boniface)*

«À toi, Joël, un bravo spécial pour ta belle carte que tu as faite toi-même. Je l'aime beaucoup!»

Bicolo

Cher Bicolo,

Nous te remercions pour les jolis prix des gagnants de notre classe. Tu es très généreux. À l'occasion des fêtes, nous te souhaitons un joyeux Noël et une très bonne année.

Sincèrement,
Jamie Dumont et les élèves de l'école St-Laurent

Cher Bicolo,

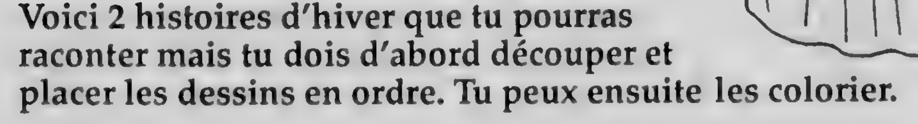
Merci de m'avoir donné un jeu, des crayons et un beau livre de la Courte Échelle. Je m'amuse beaucoup! J'espère que tu seras heureux avec ta famille. Joyeux Noël!

Ton amie,
Andréanne Dandeneau *(Saint-Boniface)*

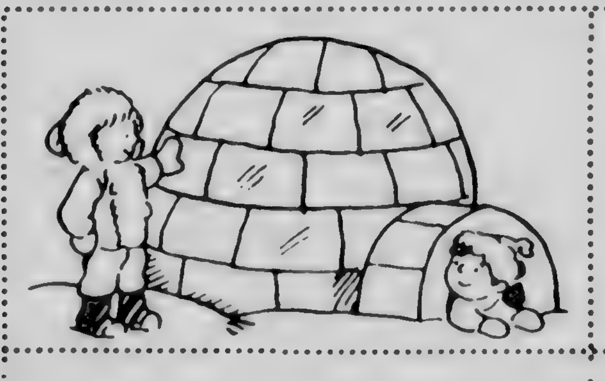
Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour les deux beaux prix reçus au concours de Noël. Je me sers beaucoup des articles de bureau et j'aime beaucoup le «Diary». J'espère que tu auras une belle année et un heureux Noël.

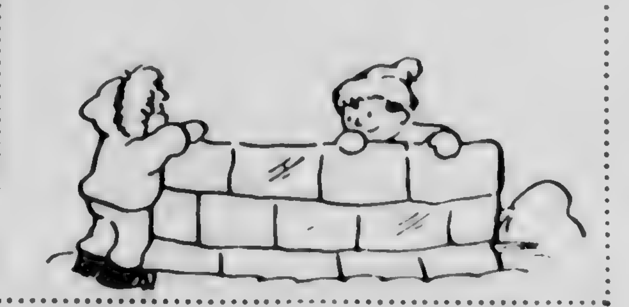
Ton amie,
Joanne Verrier *(La Broquerie)*



Voici 2 histoires d'hiver que tu pourras raconter mais tu dois d'abord découper et placer les dessins en ordre. Tu peux ensuite les colorier.



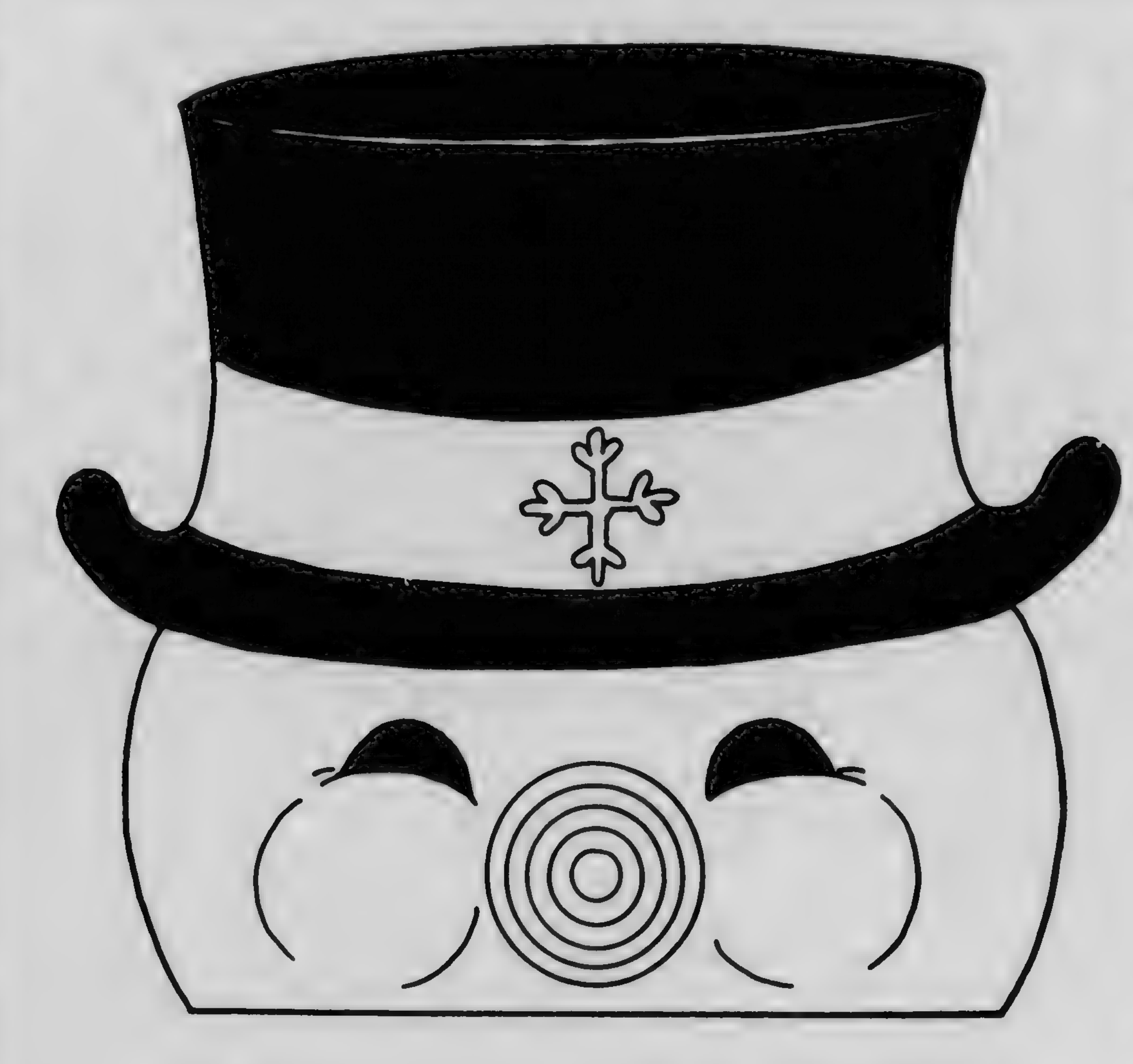


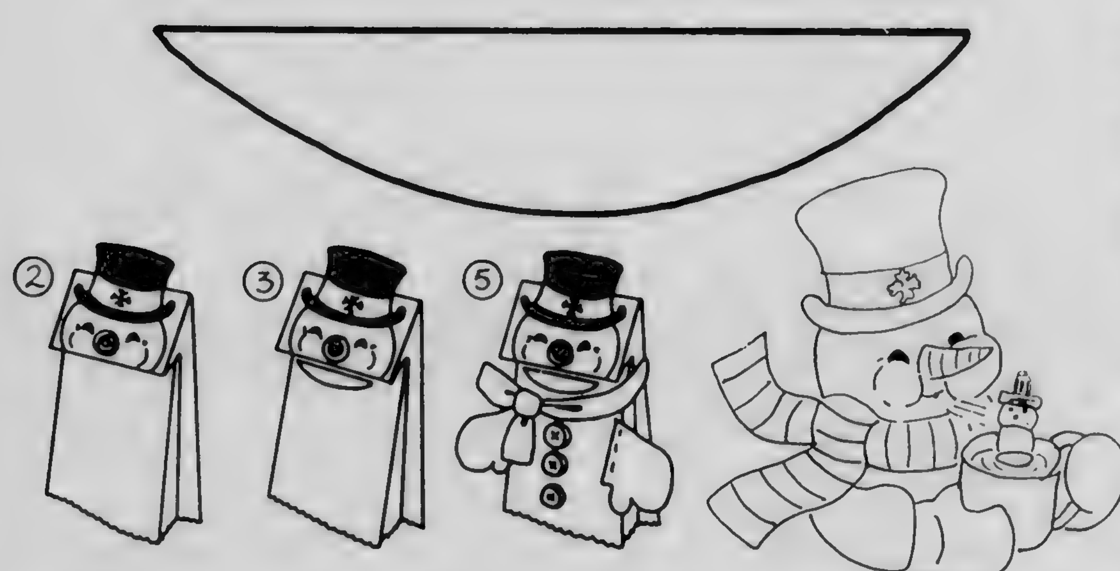












Marionnette:

Tu as besoin:

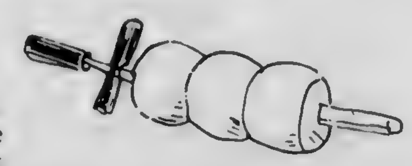
de crayons de couleur
de ciseaux
de colle
d'un sac en papier de grandeur moyenne
de papier de couleur
de boutons et de tissu (au choix)

1. Colorie les deux parties du visage du bonhomme de neige. Découpe-les.
2. Colle la partie du haut du visage sur le rabat du sac en papier. Assure-toi que le bord du visage soit aligné avec le bord du rabat.
3. Colle la deuxième partie du patron sous le rabat plié. Assure-toi qu'il soit aligné avec le visage collé sur le rabat.
4. Décore le corps du bonhomme de neige. Colorie ou colle des boutons. Ajoute-lui un foulard fait soit de papier de couleur ou d'un morceau de tissu. Colle-le sous son visage.
5. Pour les mitaines, découpe deux formes de mitaines, environ 10 cm. de long et 7 cm. de haut en papier de couleur. Colle les mitaines à chaque côté de son corps. Voilà, tu es prêt à t'amuser avec ta marionnette!

Recette

Après avoir bien joué dans la neige, il est plaisant de se réchauffer avec une bonne tasse de chocolat chaud. Voici un bonhomme de neige, que tu pourras ajouter à ton chocolat chaud.

Tu as besoin:



d'un bâtonnet de plastique
d'un couteau
de 2 ou 3 grosses guimauves
d'une réglisse rouge ou noire
de 3 petits grains au chocolat

1. Pour le corps, pousse le bâtonnet au travers des guimauves. Laisse dépasser de 3 cm. le bâtonnet de la guimauve.
2. Ajoute-lui un chapeau. Coupe un morceau de réglisse. En le tenant de côté, pique-le à travers du bâtonnet. Coupe un deuxième morceau de réglisse. En le tenant droit, glisse-le sur le bout du bâtonnet qui dépasse la guimauve.
3. Place les grains au chocolat dans la guimauve du haut pour les yeux et le nez.
4. Place le bonhomme dans ta tasse de chocolat chaud. Mmmm... c'est bon.

L'exemple de Saint-Pierre, Lourdes et La Broquerie

Le bilinguisme municipal ne coûte pas cher

Le fait de devenir officiellement bilingue ne semble pas changer grand chose pour un village ou une municipalité. Au plus, il y a quelques dépenses additionnelles, mais minimes, selon les secrétaires-trésoriers des municipalités bilingues de Saint-Pierre-Jolys, de La Broquerie et de Notre-Dame-de-Lourdes.

Alors, pourquoi adopter une telle politique linguistique? Laurent Tétrault, secrétaire-trésorier de La Broquerie, suggère une des raisons «et probablement la plus importante, c'est que ça protège pour le futur. En ce moment, il n'y a pas de problèmes puisque je suis bilingue et ma secrétaire aussi. A cause de la politique adoptée, le village sera obligé d'employer quelqu'un de bilingue après moi.»

Saint-Pierre-Jolys a été le premier village à s'aventurer du côté du bilinguisme officiel il y a plus de deux ans. Rita Bazin, secrétaire-trésorière, signale que «pas grand chose a changé. Les annonces dans les journaux coûtent un peu plus chères parce qu'elles prennent plus de place. La papeterie du village était déjà bilingue. Les affiches et les enseignes de rues, on les remplace par des enseignes bilingues au fur et à mesure qu'elles doivent être remplacées.»

La Broquerie s'est déclaré officiellement bilingue il y a au moins un an: «Rien n'a changé vraiment, indique Laurent Tétrault. Tout se passait dans les deux langues avant, mais maintenant, c'est sur papier. Des coûts supplémentaires? Rien du tout.»

Et à Notre-Dame-de-Lourdes, c'est de même. Roger Fouasse, secrétaire-trésorier du village constate que le bilinguisme du village depuis octobre 1990 n'a rien entraîné, sinon un peu plus de travail pour lui-même. «Pour les annonces dans les journaux, la différence de coût est minime. Les noms de rue, par exemple, tout était en français déjà. Et pour la traduction de documents, tout ce que je peux faire moi-même, je le fais. Les procès-verbaux sont dans les deux langues.»

Par contre, les procès-verbaux des villages incorporés de Saint-Pierre-Jolys et de La Broquerie sont en anglais. «Il y a une grande différence entre être bilingue et faire de la traduction, constate Gabriel Catellier, président de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. On ne veut pas causer de dépenses aux municipalités, et quand on aura plus de demandes pour des services en français, la stratégie est d'établir un bureau central de traduction relié aux villages par des ordinateurs.»

Entretemps, Maurice Gauthier, représentant de l'association, propose d'organiser des sessions de recyclage pour apprendre aux municipalités la terminologie municipale en français. «Les employés eux-mêmes peuvent rédiger des choses à caractère général dans les deux langues. Le plan d'action d'une municipalité qui adopte une politique de bilinguisme indique que les avis et les annonces doivent être bilingues sauf pour les textes techniques ou juridiques. On fera ces documents quand on aura un service de traduction.»

Il ajoute que les municipalités qui utilisent le prétexte des coûts pour ne pas se déclarer officiellement bilingue, «c'est tirer par les cheveux. Les seuls coûts supplémentaires sont possiblement ceux de traduction et des annonces qui prennent un peu plus d'espace dans les journaux.»

Au niveau du gouvernement provincial, il y a trois domaines où il y a des possibilités d'assistance pour les municipalités, selon Roger Turenne du Secrétariat des services en langue française. «Sur le plan des formulaires prescrits par les ministères, les municipalités peuvent les commander dans la langue de leur choix. Le bureau de traduction du gouvernement peut traduire des formulaires-maison, préparés par les municipalités elles-mêmes. Ce qui est possible aussi, c'est un financement à 50% des frais dans le cadre de l'entente Canada-Manitoba.»

Karine BEAUDETTE

La chronique religieuse

Une présence dans la vie réelle

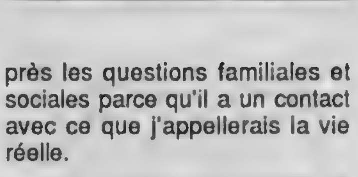
Originaire de la France, Guy Delionnet est arrivé au Manitoba il y a 32 ans. Il a d'abord habité Lorette pendant sept ans. Depuis dix ans, il est diacre à la paroisse du Précieux-Sang. Il travaille également à la Commission canadienne du blé. Il nous explique son cheminement.

Je suis devenu diacre surtout par le renouveau charismatique. Je faisais partie des groupes de prière dès 1975. Tranquillement, c'est venu... L'appel du Seigneur s'est fait de plus en plus pressant pour faire quelque chose et cela a conduit au diaconat.

Être diacre, c'est une charnière entre le monde religieux et le monde du travail. Il y a eu des expériences en Europe, surtout en France et en Allemagne, avec les prêtres ouvriers pour essayer d'affirmer une certaine présence de Dieu dans les lieux de travail.

C'est une expérience qui n'a pas marché parce que le prêtre ouvrier n'avait pas les problèmes des ouvriers. Une fois qu'il était retourné à son presbytère, il n'avait pas les problèmes de se loger ou de faire bien des choses, surtout pour les ouvriers dans les usines des grosses zones industrielles européennes. C'était l'idée au début lorsqu'ils ont recréé l'ordre des diacres vers 1963 et 1964.

Dans le diocèse d'aujourd'hui, le diacre a une présence qui permet de voir de beaucoup plus près les questions familiales et sociales parce qu'il a un contact avec ce que j'appellerais la vie réelle.


Guy Delionnet
diacre

Nous, il faut qu'on travaille, le diacre n'ayant pas de salaire de l'Église, il doit avoir un travail par lui-même. Il a aussi une épouse, une famille à soutenir, il doit s'occuper de sa propre maison, ce n'est pas un presbytère qui lui est fourni. C'est une personne qui vit l'expérience ordinaire, humaine.

Il y a une certaine différence entre ce que le prêtre fait et ce que le diacre fait. Cela se voit surtout au niveau de la liturgie. Le prêtre est le ministre ordonné: il fait la consécration du pain et du vin; il écoute les confessions, il fait l'onction des malades. Ce sont les prérogatives du prêtre. Pour tout le reste, le diacre fait à peu près la même chose.

Par exemple, si le diacre va faire un service l'été à Falcon Lake, il emmène les hosties consacrées avec lui. Sans ça, tout ce qu'il pourrait faire, ce serait un service de la parole sans avoir la communion.

Nous sommes d'une grande aide aux prêtres dans les paroisses. Le diacre peut s'occuper des jeunes familles avec des enfants. Il peut aider lors de rencontres avec des jeunes couples. Pendant un moment, le diacre s'occupait beaucoup de mariages interconfessionnels parce que dans son milieu de travail, il rencontrait beaucoup de ces gens-là.

Note de la rédaction

A compter de cette semaine, La Liberté débute la publication d'articles réalisés avec des religieux ou diocésains.

Ces réflexions paraîtront de façon régulière, étant donné la décision de l'abbé Claude Blanchette de se retirer de la rédaction d'articles religieux qu'il soumettait à La Liberté depuis des années.

Dans le cadre d'une révision du journal faite le 21 septembre dernier, nous avions décidé, comme priorité à moyen terme, de conserver l'espace consacré à la chronique religieuse, tout en vérifiant s'il existait un intérêt pour en varier un peu le contenu.

Ayant identifié un tel intérêt de participation, nous avons d'abord voulu informer l'abbé Blanchette le 11 décembre. Comme il était à Rome, ce n'est que le 16 décembre que nous lui avons fait savoir que nous allions dorénavant publier ses articles deux, voire trois fois par mois, au lieu de la fréquence hebdomadaire.

Après une rencontre le 28 décembre où nous avons semblé avoir éclairci certains points de la future collaboration à l'intérieur du nouveau cadre et, ajoutons-le, avons indiqué, à la demande de l'abbé Blanchette, trois dates pour les mois de janvier et février chacun, il nous faisait parvenir la lettre suivante le 31 décembre:

Monsieur,

La décision que vous avez prise, sans m'en avertir ni en discuter avec moi, et que vous m'avez signifiée par téléphone le dimanche 16 décembre viole, à mon avis, l'esprit d'une entente à l'amiable qui, depuis 1980, assurait ma collaboration comme pigiste et chroniqueur religieux.

Puisque vous voulez assurer une variété dans ce seul espace réservé dans notre journal à une chronique religieuse en multipliant le nombre de collaborateurs/trices et que dans votre esprit ceci rejoindrait un plus grand nombre d'abonné(e)s, il me semble nécessaire de vous laisser champ libre pour façonner cette chronique selon votre vision.

Je n'ai donc aucun autre choix que de me retirer.

Je voudrais remercier les lecteurs/trices de ma chronique qui depuis dix ans n'ont cessé de m'encourager et de m'appuyer. Je regrette seulement de devoir vous quitter de la sorte.

Conformément à une politique non-écrite établie à La Liberté, nous ne répondons pas aux lettres à l'éditeur, encore moins à celle-ci.

Toutefois, nous voulons signaler que malgré le départ de l'abbé Blanchette, l'espace consacré à la chronique religieuse existe toujours. Il a d'ailleurs toujours été de notre intention de le continuer, avec l'abbé Blanchette si possible.

D'où notre invitation à tous ceux qui sont intéressés. A titre d'exemple, des textes de collaboratrices paraîtront une fois par mois sur la femme et l'Église.

Nous souhaitions marier l'ancien et le nouveau. Comme il ne semble pas possible de s'assurer le concours de l'ancienne formule, nous entendons travailler à la nouvelle.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

Recherche

RECHERCHE colocataire propre, responsable et ouvert(e) d'esprit pour partager maison à 5 1/2 pièces: 4 appareils ménagers, stationnement. Rue Thomas-Berry. 237-9743.
648-

NOUS SOMMES à la recherche d'une gardienne pour notre enfant de 8 mois le mardi de chaque semaine. Saint-Boniface. Composez le 257-2867.
654-

DAME FRANCOPHONE âgée de 70 ans à la recherche d'une personne qui coucherait chez elle (votre propre lit) les vendredi et samedi soirs. Salaire à être négocié. Communiquez avec Cécilia au 237-3179 ou Norma au 233-7922.
658-

À vendre

SAINT-ADOLPHE: grand lot, 5 acres — 300 pieds de bordure sur la rivière, beaux arbres. Prix seulement 46 900$. Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
647-

À VENDRE: Commerce — Quincaillerie et articles de sports dans le sud de Manitoba. Pour plus d'information s.v.p. écrire à C.P. 10 Norwood Grove, Saint-Boniface (MB) R2H 2A1.
660-

MAISON À VENDRE pour cause de déménagement hors province. 2 étages, 1650 pi ca, complètement renovée, matériaux de qualité, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Sous-sol moderne: bain tourbillon, poêle à bois. Aubaine à ne pas manquer! 103 900$. Près du Collège. Tél.: 237-4941, ou appeler Norm à Morden & Kemp (832-5477).
659-

À louer

À LOUER: appartement meublé, 1 chambre à coucher, tout compris. 260$. 255-1901.
656-

À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, appartement d'une chambre à coucher avec balcon, cuisinière et réfrigérateur compris. Pas de stationnement. Tél.: 237-5853.
657-

À LOUER: rue Deschambault, appartement d'une chambre à coucher, tapis mur à mur, buanderie, stationnement, possession imédiate. 345$. 231-2800.
653-

À LOUER: garçonnière meublée. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14h.
663-

À LOUER: 184, rue Dumoulin, 2 chambres à coucher, sous-sol, 2 appareils, stationnement. 535$. Composez le 237-7286.
662-

À LOUER: nord de Saint-Boniface, libre le 15 février. Grand duplex de 2 chambres à coucher — inclut tous les services et buanderie. Stationnement extra. 575$. 237-1803.
661-

QUIZ

La grossesse



QUESTIONS

1. D'où vient le mot «enceinte»?

2. À quel rythme se fait la croissance de l'oeuf?

3. Quand l'embryon commence-t-il à produire son propre sang?

4. Quelles sont les principales modifications qu'entraîne la grossesse dans le corps de la femme?

5. Qu'est-ce que le vernix caseosa?

6. Qu'est-ce que le colostrum?

7. Qu'est ce que le chloasma?

8. Si une femme prend 35 lb et que son bébé pèse 7,5 lb, où va le reste du poids acquis?

RÉPONSES

1. L'étymologie enseigne qu'une femme enceinte est une femme qui n'est pas ceinte, qui n'a pas de ceinture. Dans l'Antiquité, quand une femme était enceinte, elle enlevait sa ceinture et allait la porter sur l'autel de la déesse qui protège l'accouchement.

2. Les premiers jours de sa vie, les cellules de l'embryon doublent de nombre toutes les douze heures. Après quinze jours, elles doublent une fois par semaine. Le pouvoir de croissance diminue mais demeure phénoménal. Ainsi à six semaines, l'ossification du squelette commence. Elle ne sera complétée que vers l'âge adulte, mais il ne faudra que 15 jours à l'embryon pour que les 110 pièces du squelette deviennent des os capables de s'articuler!.

3. À quatre semaines déjà, l'embryon produit son propre sang. Il mesure alors près de 3 mm et pèse environ 1 g. Un coeur minuscule apparaît et commence à battre au 25e jour. La circulation s'ébauche. Le sang du bébé et celui de la mère ne se mélangent pas. Le foetus va puiser sa nourriture dans le placenta via des vaisseaux minuscules qui baignent dans le sang de la mère. C'est là que se font les échanges.

4. Dès les premiers jours, les hormones orchestrent les changements qu'ordonne la grossesse: modification du volume des seins, souplesse dans les os du bassin, préparation de l'utérus à accueillir l'embryon, etc. La modification la plus visible est bien sûr l'augmentation du poids. À partir de quatre mois, le volume du sang de la mère augmente d'un litre et demi. La respiration s'accélère, le coeur est déplacé, basculé horizontalement et bat 85 fois par minute au lieu de 70. Les fibres de l'utérus vont voir leur longueur se multiplier par 20 et s'épaissir de plusieurs cm pendant la grossesse.

5. Le vernix caseosa est une substance onctueuse et blanche qui recouvre la peau du foetus et la protège (voir photo). Le bébé en est encore recouvert à la naissance. Auparavant, on la lui enlevait en le lavant. On sait aujourd'hui qu'il est préférable de n'en ôter que le surplus et de faire pénétrer le vernix caseosa dans la peau du bébé. C'est une crème hydratante naturelle!

6. Le colostrum est un liquide jaunâtre produit par les seins vers le milieu de la grossesse. Avant la première montée de lait qui se produit environ 48 heures après l'accouchement, le bébé allaité tète le colostrum, qui est très nutritif et contient les anticorps de la mère.

7. C'est ce qu'on appelle le masque de grossesse: des taches brunes qui apparaissent autour du nez et des yeux. Il arrive parfois qu'une ligne brune se forme sous le nombril: la linea nigra!

8. Voici la répartition de l'augmentation du poids pendant la grossesse. Bébé: 7 à 8 lb; placenta: 1 à 2 lb; utérus: 2 lb; liquide amniotique: 1,5 à 2 lb; seins: 1 lb; volume sanguin: 2,5 à 3 lb; liquide tissulaire: 4 à 7 lb; graisse: 5 lb et plus.

Sylviane LANTHIER

RECETTES

Pétoncles duchesse



Vous pouvez préparer ce plat tôt le matin et le réchauffer quelques minutes avant de le servir.

La recette se compose de pétoncles et de champignons présentés dans une sauce veloutée relevée de crème et arômatisée de Cheddar canadien.

Pétoncles duchesse

5 c. à table (75 mL) de beurre
4 tasses (1 L) de champignons frais tranchés
1 livre (500 g) de pétoncles frais ou congelés, dégelés
1 tasse (250 mL) d'eau
3/4 de c. à thé (3 mL) de sel
1/4 de c. à thé (1 mL) de thym moulu
1 feuille de laurier
2 c. à table (30 mL) de farine
1 tasse (250 mL) de crème de table
1 tasse (250 mL) de fromage Cheddar canadien, râpé
Pommes de terre Duchesse
1/3 de tasse (75 mL) de mie de pain frais

Faire fondre 2 c. à table (30 mL) de beurre dans un grand poêlon. Faire sauter les champignons jusqu'à ce qu'ils soient tendres et que le liquide soit évaporé. Couper les pétoncles en deux; déposer dans le poêlon avec l'eau, le sel, le thym et la feuille de laurier. Couvrir et laisser mijoter 8 min. Égoutter tout en réservant 1 tasse (250 mL) de bouillon.

Faire fondre 2 c. à table (30 mL) du reste de beurre dans une casserole. Incorporer la farine. Ajouter graduellement, tout en brassant, la crème et le bouillon. Cuire sur feu moyen, en brassant constamment, jusqu'au point d'ébullition et épaississement. Retirer du feu.

Ajouter le fromage et brasser jusqu'à ce qu'il soit fondu. Incorporer les champignons et les pétoncles. Déposer dans 6 petits plats à four individuels. Garnir à la douille, le bord de chaque plat, de pommes de terre Duchesse. Faire fondre 1 c. à table (15 mL) du reste de beurre; incorporer à la mie de pain. Parsemer sur chaque plat. Cuire, au four préchauffé, à 375°F (190°C), 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient d'un brun doré.

Donne 6 portions.

Pommes de terre Duchesse: Incorporer 1 oeuf battu dans 3 tasses (750 mL) de pommes de terre en purée.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.

202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau de Man./Sask.

Hogue • Kushnier
AEQUALIS CORAM LEGE

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet

Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, av. Bertrand
233-7864

«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

AVOCATS-NOTAIRES

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires

30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1

Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS

VICKAR
Community
CHEV OLDS LTD.

Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8
Tél.: 661-8391



Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St-Pierre
Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers &Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •

Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.

Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS Lucien Guenette, C.A. — Gilles Chaput, C.A.
Arthur Chaput, C.A. — André Blondeau, C.A.

ADJOINTS Raymond Desrochers, C.A. — James Doer, C.A.
Maurice Fillion, C.A. — Maurice Morissette, C.A.
Russell Paradoski, C.A. — Paul Prenovault, C.A.
Gérald Schaubroeck, C.A. — Richard Senez, C.A.

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ Charles Gagné, M.P.A.

INTERNATIONAL **BDO BINDER**
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Vos courtiers:
Claude Forest
Michèle Gosselin
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, [illegible]
AUTOPAC - Tél: [illegible]

PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

Le Journal des jeunes

Volume 2, nº 10, Saint-Boniface (Manitoba) 55¢
du 18 au 31 janvier 1991

Le Moyen-Orient entre guerre et paix

Editorial

Le club des cinq

Sachant que plus d'un tiers du pétrole consommé dans le monde provient du golfe Persique, il n'est pas difficile d'imaginer les terribles conséquences qu'une guerre dans cette région entraînerait pour l'économie mondiale.

Dans ces conditions, on peut se demander pourquoi l'Organisation des Nations unies (ONU), qui regroupe quand même la quasi-totalité des pays du monde, ne prend pas les mesures nécessaires pour empêcher la guerre.

Le problème, c'est que l'ONU n'est pas une organisation démocratique. Les 159 pays membres ne pèsent pas tous du même poids. Cinq d'entre eux, les États-Unis, l'Union soviétique, la France, la Grande-Bretagne et la Chine, ont le pouvoir de bloquer n'importe quelle décision adoptée par les autres.

Même si 158 des 159 pays membres de l'ONU décidaient de s'opposer à la guerre, il suffirait qu'un des membres du «club des cinq» ne soit pas d'accord pour que toute action commune devienne impossible. Ne devrait-on pas plutôt parler de l'Organisation des Nations soumises?

Laurent GIMENEZ

Sommaire

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).
Téléphone: (204) 237-4823.
Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez
Cartes: Gilbert Painchaud
Production graphique: La Liberté
Bande dessinée: Thérèse Pilotte-Bartel et Pierre Lavoie

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.



LES FORCES DE GUERRE

L'Irak a envahi le Koweït le 2 août dernier pour deux raisons principales: obtenir un meilleur accès au golfe Persique et s'emparer des champs de pétrole situés à la frontière irako-koweïtienne.

Les États-Unis et leurs alliés (28 pays dont le Canada) ont réagi en envoyant dans le Golfe des soldats et des armes pour obliger l'Irak à quitter le Koweït.

Le président irakien, Saddham Hussein, est prêt à envisager le retrait de ses troupes à une seule condition: que l'Organisation des Nations unies (ONU) mette sur pied une conférence sur la paix.

Mais le président américain, George Bush, refuse d'établir un lien entre le départ des Irakiens du Koweït et l'organisation d'une conférence sur la paix au Moyen-Orient. Pour lui, l'Irak doit évacuer le Koweït sans conditions.



Photo: Presse canadienne

Comme tous les enfants irakiens, ces jeunes filles doivent suivre une formation militaire.

MOYEN-ORIENT

Turquie
Liban
Israël
Syrie
Irak
Égypte
Jordanie
Iran
Koweït
Bahreïn
Qatar
Golfe Persique
E.A.U.
Arabie saoudite
Oman
Yémen
R.D.Y.
mer d'Oman

E.A.U.: Émirats arabes unis
R.D.Y.: République démocratique du Yémen

ZONE DE CONFLIT

Syrie
Iran
Bagdad
Irak
Arabie saoudite
Koweït
Golfe Persique
océan Indien

L'ESPOIR DE PAIX

Pour tenter d'éviter la guerre entre l'Irak et les États-Unis, le chef de l'Organisation des Nations unies (ONU), Javier Perez de Cuellar, a proposé un plan en trois points destiné à concilier les positions des deux pays ennemis.

1) Que l'Irak quitte totalement le Koweït et que les États-Unis et leurs alliés retirent ensuite leurs troupes stationnées dans le golfe Persique;

2) Que des soldats de l'ONU soient envoyés sur place pour surveiller les opérations et garantir la paix par la suite;

3) Qu'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient soit organisée pour tenter de résoudre les principaux problèmes de la région. Exemples: l'occupation des territoires palestiniens par Israël depuis 1967, le conflit permanent entre Israël et les pays arabes, le sort des Palestiniens sans pays, la guerre du Liban.



EN BREF

États-Unis

Oui à la guerre

Selon un récent sondage, une majorité d'Américains pensent qu'une guerre contre l'Irak serait justifiée. Pour deux raisons principales: empêcher l'Irak de contrôler tout le pétrole du Moyen-Orient, et rétablir l'indépendance du Koweït.

Monde

Une année chaude

La température moyenne de la Terre en 1990 a été la plus chaude jamais enregistrée depuis les années 1850. Cette augmentation confirme la théorie de l'effet de serre selon laquelle la pollution provoque le réchauffement de la Terre

Brésil

Des Indiens menacés

200 chercheurs d'or ont envahi l'une des dernières réserves indiennes du Brésil pour trouver de l'or et des pierres précieuses. Cette invasion pourrait entraîner l'apparition de maladies souvent fatales pour les Indiens, comme la tuberculose et la malaria.

Afrique du Sud

Des écoles multiraciales

Trente-trois écoles viennent d'ouvrir leurs portes aux élèves de toutes les races en Afrique du Sud, et 171 autres s'apprêtent à faire de même. Auparavant, les enfants noirs et blancs n'avaient pas le droit de fréquenter les mêmes écoles.

Union soviétique

La drogue progresse

Un rapport de l'Organisation des Nations unies (ONU) révèle que le nombre de personnes qui prennent de la drogue en Union soviétique a doublé en cinq ans, atteignant environ 140 000 personnes. On estime à au moins cinq millions le nombre de consommateurs de drogues dans le monde.

États-Unis

Un contrat avec Spielberg

Trois élèves de 8e année s'apprêtent à effectuer un voyage de quatre jours à Los Angeles afin de signer un contrat avec Steven Spielberg. Le célèbre producteur a accepté leur scénario pour une émission enfantine.

Lituanie: des chars d'assaut contre l'indépendance

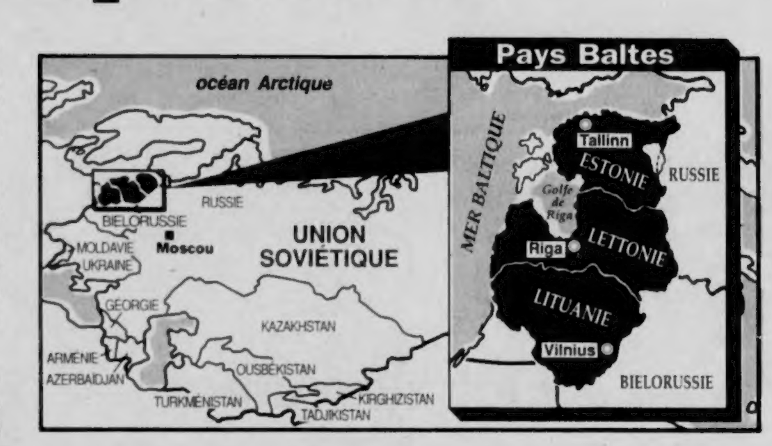
Le président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, a décidé d'envoyer des soldats en Lituanie pour empêcher cette république soviétique de devenir indépendante.

Le 12 janvier, les militaires ont pris le contrôle des bâtiments de la radio et de la télévision après une violente bataille qui a fait plusieurs morts et de nombreux blessés dans la population.

Au même moment, le Parti communiste lituanien, qui soutient le président Gorbatchev, a pris le pouvoir à la place du gouvernement nationaliste élu l'année dernière et qui lutte pour l'indépendance de la Lituanie.

Des soldats et des chars d'assaut ont également été envoyés dans les deux autres républiques baltes, la Lettonie et l'Estonie, qui cherchent elles aussi à obtenir leurs indépendance.

Les pays Baltes, qui représentent trois des 15 républiques soviétiques, ont été intégrés à l'Urss par la force en 1940.



L'accent sur l'arabe

Plus de 100 000 Algériens ont défilé à la fin du mois de décembre dans les rues d'Alger, la capitale de l'Algérie, pour protester contre une nouvelle loi qui interdit l'usage du français dans les bureaux du gouvernement et dans les entreprises.

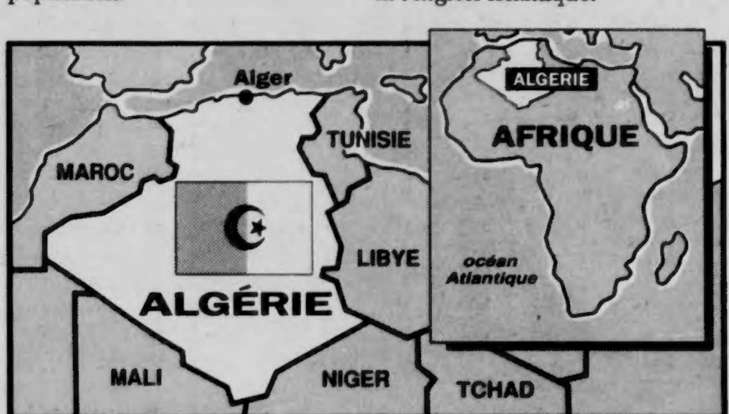
L'Algérie a été une colonie française durant 132 ans. Lorsque le pays est devenu indépendant, en 1962, le nouveau gouvernement a décidé de conserver le français comme langue officielle, à égalité avec l'arabe.

28 ans après l'indépendance, beaucoup d'Algériens préfèrent encore parler le français plutôt que l'arabe. C'est surtout le cas des Berbères, une ethnie non arabe qui représente 25% de la population.


Photo: Presse canadienne

La majorité des Algériens sont musulmans.

Le gouvernement algérien a décidé de faire de l'arabe la seule langue officielle sous la pression du Front de salut islamique (FSI), un parti politique de plus en plus puissant dans ce pays. L'objectif du FSI est de renforcer la culture et la langue arabes ainsi que la pratique de la religion islamique.





Une famille de dauphins. Photo: Presse canadienne

Les poissons réveillés en «surson»!

Au risque de déranger dans leur sommeil les poissons et les baleines, une équipe de scientifiques australiens et américains s'apprête à diffuser un son prolongé sous la mer afin de vérifier si la Terre se réchauffe ou pas.

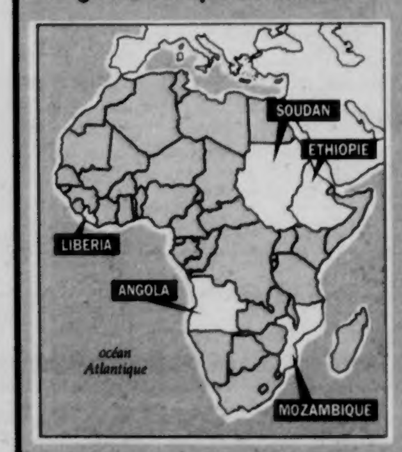
Un émetteur sera placé à une profondeur de 300 mètres près de Heard Island, dans l'Antarctique (pôle Sud). La vitesse de circulation du son sous l'eau permettra de déterminer si la température terrestre s'élève sous l'effet de la pollution, comme le pensent beaucoup de scientifiques (théorie de l'effet de serre). En effet, plus l'eau est chaude, plus le son voyage rapidement.

Un certain nombre d'écologistes sont contre ce projet car ils craignent que le son, diffusé sur une période d'au moins 10 ans, dérange les baleines, les phoques et les poissons en perturbant leur système de navigation.

Selon le scientifique australien Tony Church, le son sous la mer aurait les même effets sur une baleine qu'un bruit très aigu pour un être humain enfermé dans une pièce.

L'Afrique oubliée

Les bouleversements en Europe de l'Est et la crise du golfe Persique ne doivent pas faire oublier que des millions d'Africains sont toujours menacés par la famine.



La carte indique les six pays africains les plus menacés par la famine cette année.

Plusieurs organismes humanitaires viennent de lancer cet appel en soulignant que 20 millions d'Africains souffriront de la famine cet hiver si on ne leur envoie pas immédiatement d'importantes quantités de nourriture.

Ces organismes craignent que l'Afrique soit oubliée au moment où l'aide des pays riches semble plutôt se diriger vers l'Europe de l'Est et l'Union soviétique, des pays qui, malgré leurs difficultés économiques, ne souffrent pas de la famine.

Ils estiment aussi que la crise du golfe Persique détourne l'attention du monde loin de l'Afrique, où, pourtant, les nombreuses guerres civiles et la sécheresse font peser la menace d'un désastre semblable à celui de 1984-85 (un million de personnes étaient mortes de faim rien que dans le nord de l'Éthiopie).


Photo: Presse canadienne

Plus de 642 millions de personnes vivent en Afrique.

Les deux principales causes de la famine sont:

1) La sécheresse qui entraîne des mauvaises récoltes.

2) La guerre civile qui détruit l'agriculture et empêche la distribution de nourriture aux populations.

EN BREF

Golfe Persique

Un antidote contre les gaz

Un antidote contre les gaz toxiques a été distribué aux soldats canadiens stationnés dans le golfe Persique. Le produit est destiné à les protéger contre les attaques chimiques que les Irakiens ont menacé de lancer si la guerre éclate.

Canada

Aéroports plus sûrs

Des mesures de sécurité supplémentaires seront bientôt mises en place dans les aéroports canadiens. Elles ont pour but d'empêcher les actions terroristes que l'Irak a promis d'organiser contre les États-Unis et leurs alliés en cas de guerre.

Terre-Neuve

Rendez-nous nos poissons!

La province de Terre-Neuve accuse le gouvernement fédéral de ne rien faire pour empêcher les autres provinces de pêcher des poissons dans les eaux terre-neuviennes. Terre-Neuve perdrait ainsi 9 000 tonnes de poissons et de nombreux emplois par an.

Ontario

Les Grands lacs plus hauts

Le niveau des Grands lacs (Supérieur, Michigan, Huron, Érié, Ontario) est en train de s'élever pour la première fois depuis quatre ans en raison des abondantes chutes de neige. On craint même des inondations pour l'été prochain.

Ontario

Timmins numéro 3

La ville de Timmins, en Ontario, a perdu son titre de deuxième plus grande ville de l'Amérique du Nord (en superficie) au profit d'Anchorage, la capitale de l'Alaska. La plus grande ville du monde, Juneau, est également située en Alaska.

Saskatchewan

Des emballages qui se mangent

Une compagnie de Saskatoon étudie la possibilité de fabriquer des emballages mangeables à partir de la purée d'avoine. Le produit, qui ressemble à du plastique transparent, existe déjà, mais il manque encore un peu de goût et de couleur.

Une réforme pour corriger les maux de l'orthographe

Dès la prochaine rentrée scolaire, vous n'aurez peut-être plus besoin d'écrire «porte-monnaie» en deux mots ou de mettre un accent circonflexe sur «abîmer». Le gouvernement français travaille en effet depuis plusieurs mois sur une réforme de l'orthographe qui sera sans doute également adoptée au Canada.

Le projet de réforme a été mis au point par le Conseil supérieur de la langue française qui réunit des écrivains, des journalistes et diverses personnalités françaises ou originaires de pays francophones.

Le gouvernement français n'a pas encore adopté la nouvelle orthographe car un bon nombre d'écrivains et d'intellectuels y sont opposés. Ils craignent que la langue française perde de son charme et ils reprochent au projet de réforme certaines bizarreries, telles que: «un sèche-cheveu» et «un tire-fesse».

Les principaux points de la réforme proposée

- **Suppression du trait d'union dans certains mots composés comme «porte-monnaie».**
- **L'accent circonflexe sur le i et le u ne sera plus obligatoire, sauf exception. On pourra par exemple écrire au choix «abîmer» ou «abimer».**
- **La plupart des mots composés s'écriront au singulier et au pluriel de la même manière que les mots simples. Exemple: «un pèse-lettre, des pèse-lettres».**
- **Les mots empruntés à une langue étrangère prendront les mêmes accents et la même marque du pluriel que les mots français. Exemple: «des imprésarios» plutôt que «des impresarii».**
- **Les mots de la même famille auront les mêmes caractéristiques orthographiques. Exemple: «charriot» s'écrira avec deux R comme «charrette».**



Photo: Presse canadienne

Ben Johnson rate son départ

Après deux ans d'interdiction, le coureur canadien Ben Johnson a participé à sa première course officielle le 11 janvier à Hamilton, en Ontario. Il est arrivé en deuxième position seulement derrière un Américain de 26 ans, Daron Council. Ben Johnson, 29 ans, avait remporté la médaille d'or du 100 mètres aux Jeux olympiques de Séoul en 1988. La médaille lui a été retirée peu après lorsqu'on a découvert qu'il avait pris des drogues interdites avant la course.

Veronica in Canada

I THOUGHT I WAS THE COOLEST THING IN NORTH AMERICA...

...UNTIL I VISITED CANADA!

VANCOUVER

HALIFAX

Dan Parent

Une touriste un peu trop frileuse

Après avoir visité Paris, l'Inde, l'Australie, New York, Hollywood et l'Union soviétique, Veronica a décidé de faire un petit tour au Canada. Le récit de ses aventures figure dans le numéro du mois de février de la célèbre bande dessinée américaine Archie.

Les responsables de la bande dessinée ont décidé de consacrer un numéro au Canada parce que les fans d'Archie y sont très nombreux. Presque un tiers des 16 millions d'albums vendus chaque année dans le monde sont diffusés au Canada.

Les voyages de Veronica ont théoriquement pour but d'instruire les lecteurs d'Archie, qui sont en majorité des filles (60%) avec une moyenne d'âge de 11 ans.

Malheureusement, les créateurs de Veronica au Canada n'ont pas su éviter certains clichés. On retrouve des paysages de neige à chaque page et Veronica se plaint constamment du froid. Il n'y a plus qu'à souhaiter qu'elle revienne faire un tour en été.

Québec: les bébés sont à la hausse

Le nombre de naissances au Québec ne cesse d'augmenter depuis que le gouvernement québécois a lancé les «bébé-bonus», un programme qui encourage les familles à avoir des enfants.

Depuis 1988, des sommes d'argent sont versées directement aux parents à chaque naissance: 500$ pour le premier bébé, 1 000$ pour le deuxième, 6 000$ pour le troisième et tous les suivants.

Résultat: les naissances ont fait un bond de 6% en 1990 et le nombre de familles avec trois enfants ou plus a augmenté de 20% depuis 1988.

Le gouvernement québécois a créé les bébé-bonus parce que la baisse des naissances dans cette province devenait très inquiétante. A l'heure actuelle, le taux de naissance (nombre de bébés par femme) est de 1,5 au Québec contre 1,75 dans le reste du Canada. Il faudrait qu'il monte jusqu'à 2,1 pour empêcher la population de diminuer.



Photo: Presse canadienne

Trois bébés = 6 000$.

La pétillante histoire du Coca-Cola

Inventé aux États-Unis en 1886, le Coca-Cola est probablement aujourd'hui la boisson la plus connue dans le monde. Voici un petit test destiné à mesurer vos connaissances sur la célèbre boisson qui fait des bulles.

1. Le Coca-Cola a été inventé par un pharmacien nommé:

❑ **A.** J. Plimpton

❑ **B.** T. Adams

❑ **C.** J. Pemberton

2. Le Coca-Cola était à l'origine un sirop pour soigner:

❑ **A.** Les maux d'estomac

❑ **B.** La fatigue intellectuelle

❑ **C.** Les maux de gorge

3. Au début, le Coca-Cola contenait:

❑ **A.** De l'eau non gazeuse

❑ **B.** Du jus de raisin

❑ **C.** Du thé



Cette affiche date de 1940.

4. Le Coca-Cola est composé de:

❑ **A.** 22 ingrédients différents dont la cocaïne, une drogue tirée de la feuille de coca.

❑ **B.** De la cocaïne, un peu de café et du sucre.

❑ **C.** 15 ingrédients différents mais pas de cocaïne.

5. La forme de la célèbre bouteille de Coca-Cola en verre est inspirée de:

❑ **A.** La fève du coca

❑ **B.** La feuille du caféier

❑ **C.** Le tronc du caféier

6. Combien de bouteilles de Coca-Cola sont vendues chaque seconde dans le monde?

❑ **A.** 900

❑ **B.** 3 000

❑ **C.** 7 000

7. Dans quel pays un cuisinier a-t-il créé l'an dernier 10 recettes à base de Coca-Cola, y compris les cuisses de grenouilles grillées à l'ail et au Coca-Cola?

❑ **A.** Taiwan

❑ **B.** France

❑ **C.** Belgique

8. Dans quelle ville américaine est situé le musée du Coca-Cola?

❑ **A.** New York

❑ **B.** Atlanta

❑ **C.** Chicago

Les jeux

Voici les définitions de jeux de société célèbres dans le monde entier. Essayez de les reconnaître en vous aidant de la liste de noms en dessous.

1. Un jeu chinois très ancien qui se joue à deux avec des pions noirs et blancs.

2. Un jeu de conquête avec des rois, des dames, des tours et des cavaliers.

3. 12 pions noirs et 12 pions blancs qui se font la chasse.

4. Un jeu de chiffres inventé par les Chinois il y a 300 ans, avec des pions qui se mettent à la queue leu leu.

5. Il faut avoir le bon numéro.

6. Un dé, de la chance, et un animal de basse-cour toutes les neuf cases.

7. Faites vos jeux et suivez la petite boule.

A. Échecs **B. Roulette** **C. Loto** **D. Dominos** **E. Dames** **F. Jeu de go** **G. Jeu de l'oie**



Vrai ou faux?

1. Sur les 3 000 espèces de lézards dans le monde, deux seulement sont venimeuses.
2. On découvre des dizaines de nouvelles espèces d'insectes chaque année.
3. Un chameau peut boire 40 litres d'eau d'un coup?
4. L'animal appelé cattalo est un croisement de boeuf et de bison.
5. L'animal qui a le plus gros cerveau est l'éléphant.



Photo: Presse canadienne

Rassurez-vous, il ne s'agit que d'une mannequin sur lequel on teste un appareil auditif.

Le corps humain

Répondez par vrai ou faux.

1. Une tête humaine comprend en moyenne 10 000 cheveux.
2. Un corps humain moyen comprend assez d'eau pour remplir un réservoir de 45 litres.
3. Chez les êtres humains, le sens de l'odorat est 10 000 fois plus développé que le sens du goût.
4. Les hommes ont un meilleur sens de l'odorat que les femmes.

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte-Bartel
Pierre Lavoie









Janvier 1991

Réponses

L'histoire du Coca-Cola

1-C (Plimpton a inventé les patins à roulettes et Adams la gomme à mâcher); 2-B; 3-A; 4-C (le Coca-Cola ne contient plus de cocaïne depuis 1903); 5-A; 6-C; 7-A; 8-B;

Les jeux

1 - F; 2 - A; 3 - E; 4 - D; 5 - C; 6 - G; 7 - B.

Vrai ou faux?

1. vrai; 2. faux (des centaines); 3. faux (182 litres); 4. vrai; 5. faux (la baleine. Son cerveau pèse plus de 9 kilos).

Le corps humain

1-Faux (100 000); 2-Vrai; 3-Vrai; 4-Faux (c'est l'inverse);